

UNIOPSS



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2016

**AVANT-PROPOS DU
PRÉSIDENT**
P.03

1

**MISSIONS,
ORGANISATION,
GOUVERNANCE**

P.04

**PRÉSENTATION
DE L'UNIOOSS**

P.06

**LE RÉSEAU
DES URIOPSS**

P.08

**LES ADHÉRENTS
NATIONAUX**

P.10

**GOUVERNANCE,
ORGANISATION,
FONCTIONNEMENT**

P.12

2

**TEMPS FORTS
ET ACTIVITÉ
2016**

P.14

**ÉDITO DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

P.16

TEMPS FORTS 2016

P.18

ACTIVITÉ 2016

P.24

3

ACTIVITÉ 2016

PROSPECTIVE
P.26

**MODÈLES
SOCIO-ÉCONOMIQUES
ASSOCIATIFS**
P.28

**TERRITOIRES
ET VIVRE ENSEMBLE**
P.32

SANTÉ
P.34

**LUTTE CONTRE
LES EXCLUSIONS**
P.36

**ENFANCES FAMILLES
JEUNESSES**
P.38

**AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ
DES PERSONNES ÂGÉES ET DES
PERSONNES HANDICAPÉES**
P.40

**SERVICE RESSOURCES
AU RÉSEAU**
P.44

**COMMUNICATION ET
INFORMATION**
P.48

4

**RAPPORT
FINANCIER
2016**

P.50

**ILS NOUS
SOUTIENNENT**
P.58



AVANT- PROPOS

Patrick Doutréigne,
PRÉSIDENT DE L'UNIOOSS

En 2016, l'Uniopss a opté pour la stratégie du rebond lors de son Congrès à Montpellier, c'est-à-dire que nous avons choisi délibérément de contribuer à un projet de société ambitieux, porteur de sens et ancré sur des valeurs fortes. Ce projet sera présenté début 2017 aux candidats à la présidence de la République, après avoir mobilisé une grande concertation au sein du réseau des Uriopss d'un côté, des adhérents nationaux, mais aussi des commissions qui contribuent à la connaissance, au dialogue et aux propositions du secteur associatif auprès des décideurs politiques.

La réforme territoriale mise en place par le gouvernement nous impose de modifier la structure de notre réseau. Cette réforme représente une application complexe car il nous faut élargir le champ géographique d'intervention, au moment même où le besoin de proximité avec les associations adhérentes, avec les pouvoirs locaux en particulier, les départements chargés de l'action sociale, avec le public aidé ou soutenu,

n'a jamais été aussi important. Cette réforme doit aboutir en 2017, qui sera l'année de notre soixante-dixième anniversaire. Ce sera l'occasion de revenir sur notre histoire et surtout de se projeter dans l'avenir et de démontrer que les associations savent faire preuve de résilience et d'adaptation. Démontrer que nous sommes capables de prouver notre utilité à la démocratie, à la défense de nos valeurs et à la primauté de la personne, qu'elle soit âgée, malade, en situation de handicap, défavorisée ou en situation d'exclusion, dans une société inclusive.

C'est l'enjeu de notre Union, avec son nouveau directeur national, ses équipes salariées et bénévoles qui allient expertise, dynamisme et disponibilité au secteur social, sanitaire et médico-social et toutes ces associations qui nous accordent leur confiance pour les représenter, animer la réflexion et la co-construction avec les pouvoirs publics.



MISSIONS, ORGANISATION, GOUVERNANCE

- 06 PRÉSENTATION DE L'UNIOPSS
- 07 LE RÉSEAU DES URIOPSS
- 08 LES ADHÉRENTS NATIONAUX
- 09 GOUVERNANCE, ORGANISATION,
FONCTIONNEMENT

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

IDENTITÉ

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

Présente sur tout le territoire, l'Uniopss regroupe 21 Uriopss (unions régionales) ainsi qu'une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant 25 000 établissements, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles.

Son expérience, sa connaissance du terrain et ses valeurs humanistes font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT :

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Égalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie en société

MISSIONS

Organiser une analyse, une concertation et une représentation transversales aux secteurs de l'action sanitaire et sociale (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance, jeunesse, famille, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, santé...).

Valoriser le secteur non lucratif de solidarité, en France et en Europe.

Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics et les associations de solidarité.

ACTIONS

Réagir à l'actualité, construire des propositions

L'Uniopss analyse les informations issues du terrain ainsi que l'actualité politique et réglementaire, pour identifier les enjeux du secteur et les actions à mener. Pour l'Uniopss, il est essentiel de penser la solidarité de manière globale, en dépassant les approches strictement sectorielles.

Anticiper pour mieux agir

Sa mission de prospective permet à l'Uniopss de participer pleinement à l'analyse transversale des phénomènes sociaux qui influent sur le secteur. Elle s'appuie sur la compétence de chercheurs et d'universitaires d'horizons et de sensibilités divers, ainsi que sur des acteurs de terrain.

Animer la réflexion, partager les savoirs, offrir un appui technique

Afin d'aider les responsables associatifs, l'Uniopss rédige des ouvrages, des guides pratiques, réalise des outils en ligne et diffuse « Union Sociale », le mensuel d'information du réseau Uniopss-Uriopss. Elle organise par ailleurs des journées d'études, des colloques ainsi qu'un congrès tous les deux ans.

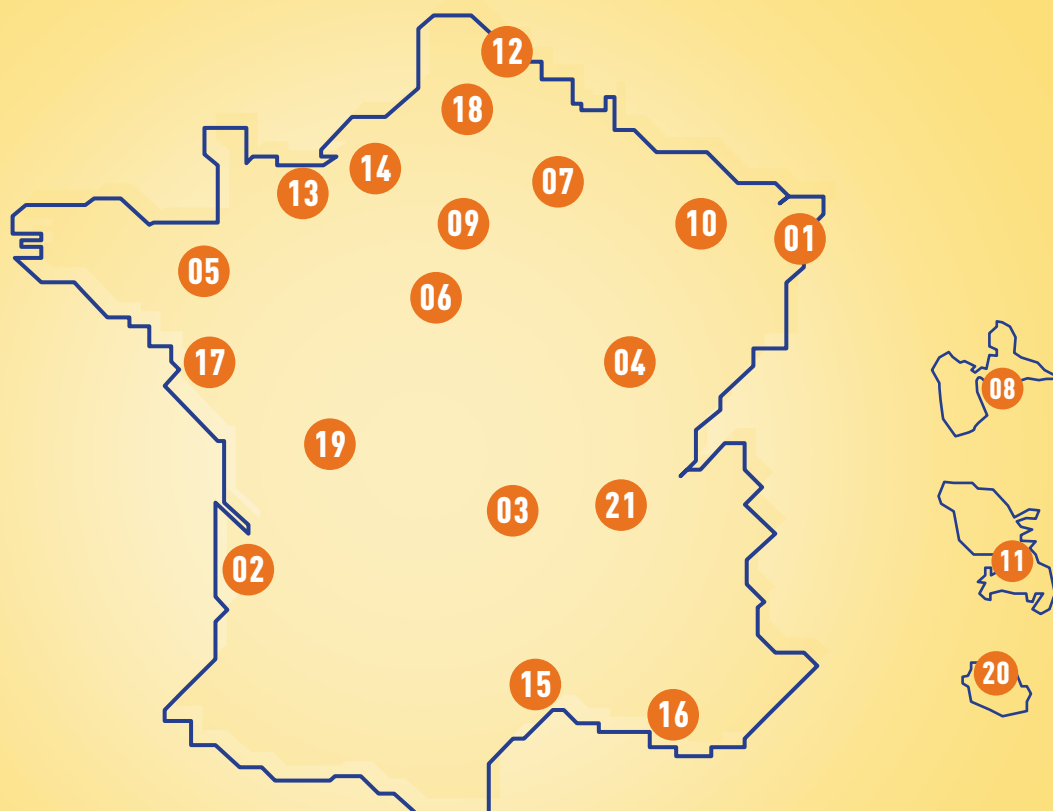
Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et de l'opinion

L'Uniopss porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en déposant des amendements, en éditant des plateformes politiques, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels elle est représentée.



21 URIOPSS réparties sur tout le territoire

Le réseau des Uriopss assure, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés non lucratif de solidarité. Regroupant les structures associatives sanitaires, sociales et médico-sociales de chaque région, les 21 Uriopss offrent un lieu de réflexion et de coordination. Elles apportent également, grâce à leur expertise et leur connaissance du terrain, un appui technique et un accompagnement à leurs adhérents (informations, conseils, formations, services...).



01 ALSACE

www.uriopss-alsace.asso.fr

02 AQUITAINE

www.uriopss-aquitaine.asso.fr

03 AUVERGNE

www.uriopss-auvergnelimousin.asso.fr

**04 BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

www.uriopss-bfc.fr

05 BRETAGNE

www.uriopss-bretagne.asso.fr

06 CENTRE

www.uriopss-centre.asso.fr

07 CHAMPAGNE-ARDENNE

www.uriopss-ca.asso.fr

08 GUADELOUPE

www.uriopss-guadeloupe.fr

09 ILE-DE-FRANCE

www.uriopss-idf.asso.fr

10 LORRAINE

www.uriopss-lorraine.asso.fr

11 MARTINIQUE / URASS

www.uriopss-martinique.com

12 NORD PAS-DE-CALAIS

www.uriopss-npdc.asso.fr

13 NORMANDIE CAEN

www.uriopss-basse-normandie.asso.fr

14 NORMANDIE SEINE-EURE

www.uriopss-hautenormandie.asso.fr

15 OCCITANIE

www.uriopss-lr.asso.fr

16 PACA ET CORSE

www.uriopss-pacac.asso.fr

17 PAYS DE LA LOIRE

www.uriopss-pdl.asso.fr

18 PICARDIE

www.uriopss-picardie.asso.fr

**19 POITOU-CHARENTES
LIMOUSIN**

www.uriopss-poitou-charentes.asso.fr

20 RÉUNION-MAYOTTE

www.uriopss-reunion.asso.fr

21 RHÔNE-ALPES

www.uriopss-ra.asso.fr

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

L'Uniopss réunit une centaine de fédérations, unions et associations nationales. Ces structures ont en commun d'agir dans le secteur sanitaire, social et médico-social, auprès de personnes exclues, ou en situation de précarité, de personnes malades, âgées, en situation de handicap, ou encore auprès des familles, d'enfants ou d'adolescents en difficulté.

ACIS FRANCE

ACTION ENFANCE FONDATION MVE

ADESSA A DOMICILE

ADMR UNION NATIONALE

ADVOCACY FRANCE

AG2R LA MONDIALE

AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)

AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS ACTIVES (ANSA)

AMICALE DU NID

APPRENTIS D'AUTEUIL

ARPAVIE

ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)

ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)

ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)

ASSOCIATION JEUNESSE CULTURE LOISIRS ET TECHNIQUE (JCLT)

ASSOCIATION LE MOULIN VERT

ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES

ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAAF)*

ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)

ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM)

CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)

CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE (COS)

CITOYENS ET JUSTICE

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*

COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)

COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL

CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)

CONGRÉGATION DES SOEURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE

CONGRÉGATION DES SOEURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR

CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPÉCIALISÉS (CHEOPS)

CONVENTION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANT (CNAPE)

CROIX ROUGE FRANÇAISE

EMMAÛS FRANCE

FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE

FÉDÉRATION ADDICTION

FÉDÉRATION DE COMITÉS ET ORGANISMES D'AIDE AUX CHÔMEURS PAR L'EMPLOI (COORACE)

FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)

FÉDÉRATION DES CENTRES MÉDICO- PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)

FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)

FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)

FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MÉDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMEF)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSGANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT - GENS DU VOYAGE)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)

FÉDÉRATION NATIONALE DES INSTITUTIONS DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE D'INSPIRATION CHRÉTIENNE (FNISASIC)

FÉDÉRATION NATIONALE D'HÉBERGEMENTS VIH ET AUTRES PATHOLOGIES (FNH VIH ET AUTRES PATHOLOGIES)

FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)

FÉDÉRATION SANTÉ MENTALE FRANCE

FÉDÉRATION SOLIHA

FONDATION ABBÉ PIERRE

FONDATION DE FRANCE

FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT

FONDATION DIACONESSES DE REUILLY

FONDATION LA VIE AU GRAND AIR

FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

FRANCE TERRE D'ASILE

GÉNÉRATIONS MUTUALISTES

GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)

L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (ADAPT)

L'ARCHE EN FRANCE

L'ESSOR

LA CIMADE

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

MEDECINS DU MONDE

MUTLOG

OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)

PROBTP RMS

RELIGIEUSES DANS LES PROFESSIONS DE SANTÉ (REPSA)

SECOURS CATHOLIQUE

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)

UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)

UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)

UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)

UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)

UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)

UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX (UNAFAM)

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBROLÈSES (UNAFTC)

UNION NATIONALE DES CLLAJ

UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)

VACANCES ET FAMILLES

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

VOIR ENSEMBLE

* Groupement associé

GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIOPISS

Elle comprend 120 membres composés de membres actifs (Uriopss et adhérents nationaux) et de personnalités qualifiées. Elle se réunit une fois par an pour la présentation du rapport d'activité, du rapport moral, des comptes de l'exercice. Elle élit

les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les deux ans, pour des mandats de 6 ans. En 2016, l'Assemblée générale s'est tenue le 31 mars à Montpellier lors du Congrès de l'Uniopss.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIOPISS

Composé de personnes qualifiées, de représentants des Uriopss et de représentants des adhérents nationaux, le Conseil d'Administration se réunit six fois par an, une à deux réunions par an étant ouverte aux membres de l'équipe de l'Uniopss. Le Conseil veille à l'agrément de nouveaux adhérents, définit les orientations, vote le budget, valide les positionnements politiques et stratégiques de l'Union.

- Validation des préconisations de l'étude sur la formation au sein du réseau
- Validation des orientations et des conclusions du Groupe de travail sur les relations Uniopss/Syndicats d'employeurs
- Validation d'une réflexion sur les statuts et le règlement intérieur de l'Uniopss
- Validation des orientations et des conclusions du groupe de travail sur la réforme territoriale et l'organisation des Uriopss et de l'Uniopss
- Validation de la feuille de route d'un groupe de travail sur les « Adhésions-cotisations des Adhérents nationaux à l'Uniopss »
- Évaluation du Plan d'action 2014-2016 et détermination des priorités du Plan d'action 2016-2018
- Réflexion sur les représentations de l'Uniopss
- Adoption des statuts de l'Uriopss Bourgogne Franche-Comté
- Adoption des modifications de statuts de l'Uriopss Auvergne-Limousin et de l'Uriopss Poitou-Charentes pour transférer les activités du Limousin de l'une vers l'autre

Principaux sujets abordés en 2016 :

- 32^e Congrès de l'Uniopss (30-31 mars et 1^{er} avril 2016), bilan et annonce du 33^e Congrès de l'Uniopss : 4 et 5 avril 2018 à Tours
- Préparation des élections présidentielle et législatives 2017 et début d'élaboration d'un « Projet de société »
- Préparation du 70^e anniversaire de l'Uniopss
- Rencontres et échanges avec les présidents de commission de l'Uniopss : « Santé », « Enfances Familles Jeunesses », « Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap »
- Positionnement sur les Contrats à impact social

Composition du Conseil d'Administration :

Président d'honneur	René Lenoir
----------------------------	-------------

Personnes qualifiées

Patrick Doutreligne
Stéphane Junique
Maryse Lépée (à confirmer à l'AG du 30 mars 2017)
Henry Noguès

Adhérents nationaux Représentés par

Association des Paralysés de France - APF	Jacky Decobert
Citoyens & Justice	Denis L'Hour
Croix-Rouge Française	Jean-Jacques Trégoat
Emmaüs France	Claude Chaudières
Fédération Addiction	Christine Tellier
Fédération des acteurs de la solidarité	Martine Théaudière
Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France	François Vercoutère
Fédération de l'Entraide Protestante	Olivier Joël

Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissements et de leurs familles - FNAPAEF

Les petits frères des Pauvres	Claudette Brialix
Secours Catholique	Jean-François Serres
Secours Populaire	Jean-Louis Loirat
Aide à domicile en milieu rural ADMR	Marc Castille
Union nationale de l'aide, des soins et services aux Domiciles - UNA	Thierry d'Aboville
	André Flageul

Uriopss	Représentées par
Aquitaine	Elie Pédrion
Bretagne	Gilles Rolland
Ile-de-France	Christian Bonnal
Martinique/Urass	Charles Célénice
Occitanie	Olivier Hammel
Nord-Pas-de-Calais	Francis Calcoen
Pays-de-la-Loire	Patrick Martin
Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse	Charles Baratier
Picardie	Jacques Vézier
Rhône-Alpes	Bernard Ailleret



GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

LE BUREAU DE L'UNIOPISS

Il est élu par le Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour une durée de deux ans.

Le Bureau se réunit une fois par mois. Il prépare les réunions du Conseil d'Administration et suit plus particulièrement les questions de l'organisation administrative de l'Uniopss, de préparation de son budget, d'équilibre financier de l'Union, de ses relations avec les Unions régionales et les adhérents nationaux ainsi que de la communication.

Composition :

Président	Patrick Doutreligne
Vice-Président <i>(représentant les adhérents nationaux) :</i>	André Flageul
Vice-Président <i>(représentant les Uriopss) :</i>	Olivier Hammel
Trésorier	Jacky Decobert
Secrétaire	Francis Calcoen
Membres	Bernard Ailleret, Marc Castille, Oliver Hammel, Maryse Lépée, Christine Tellier, Jacques Vézier.



Des lieux d'échanges avec les Uriopss et les adhérents nationaux

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'URIOPISS

Les présidents des Uriopss forment une conférence qui se réunit une fois par trimestre. Elle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau formé par l'Uniopss et les Uriopss. Elle est ouverte deux fois par an aux directeurs des Uriopss. Le Vice-Président représentant les adhérents nationaux y participe.

Outre des points d'informations, les sujets ont principalement porté en 2016 sur :

- La formation
- La réforme territoriale et l'impact sur l'organisation des Uriopss et de l'Uniopss

Dans le cadre de la réflexion menée sur la réforme territoriale, les travaux de la Délégation Uriopss-Uniopss ont été suspendus.

LA CONFÉRENCE DES ADHÉRENTS NATIONAUX

Les adhérents nationaux forment une conférence qui se réunit une ou deux fois par semestre. Le Vice-Président représentant les Uriopss y participe.

La Conférence des adhérents nationaux est un lieu d'échanges, de partage et d'élaboration d'une culture commune, nationale et régionale, à l'Union. Depuis 2016, un invité extérieur permet de lancer la discussion sur des enjeux transversaux.

Principaux sujets évoqués en 2016 :

- Les propositions concernant l'Économie sociale et solidaire dans le cadre de la loi NOE (Nouvelles opportunités économiques)

- Le projet de loi Égalité et Citoyenneté : présentation et discussion avec le rapporteur général, Razzy Hammadi
- Le lancement de la démarche d'élaboration du « Projet de société » de l'Uniopss, avec Patrick Viveret, philosophe.

LE CONSEIL DE PROSPECTIVE : VERS UNE NOUVELLE CONFIGURATION

Créé en 2004, le Conseil de prospective a vu ses missions se renforcer successivement depuis 2008. Le projet stratégique 2014-2020 a permis de confirmer l'inscription de la fonction prospective comme partie intégrante de la mission politique de l'Uniopss. Il s'agit à la fois d'observer et d'anticiper le champ des réalités sociales et sociétales, des réponses des politiques et des réponses associatives.

En 2017, le conseil devient « Conseil de recherche et prospective » et intègre de nouveaux membres. Le Conseil de recherche et prospective est présidé par Robert Lafore (professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux) et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission prospective. Il était constitué en 2016 de Jean-Claude Barbier (CNRS), Jean-Michel Bloch-Lainé (membre du Bureau de l'Uniopss), Francis Calcoen (président d'honneur de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais et membre du bureau de l'Uniopss), Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut conseil à la vie associative), Henry Noguès (université de Nantes, membre du Conseil d'Administration de l'Uniopss), Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre). Le président et le directeur général de l'Uniopss participent aux réunions.



Les représentations de l'Uniopss

L'Uniopss assure plus d'une centaine de représentations au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social et médico-social ainsi qu'au sein d'organismes relevant de l'Économie sociale et solidaire. Ces représentations sont assurées pour partie par des salariés de l'Uniopss et pour partie par des représentants des adhérents nationaux et des Uriopss ainsi que par des bénévoles.

Les principales représentations en 2016

- **L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)**, assurée par Jeanine Rochefort, déléguée régionale IdF à Médecins du Monde.
- **la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**, assurée par Johan Priou, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » de l'Uniopss, directeur de l'Uriopss Centre (titulaire), et Caroline Selva, conseillère technique « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » à l'Uniopss (suppléant).
- **La chambre française de l'ESS (ESS France)**, assurée par Christine Tellier, administratrice de l'Uniopss et de la Fédération Addiction/Benoit Menard*, directeur général de l'Uniopss.
- **la Conférence nationale de Santé (CNS)**, assurée par Pierre Micheletti, président de la Commission « Santé » de l'Uniopss (titulaire) et Céline Masson, conseillère technique « Santé/ESSMS » à l'Uniopss (suppléante).
- **La Convention relative au développement durable** entre l'État (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et ministère des Affaires sociales et de la Santé) et les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **le Comité de concertation du suivi du Plan d'action en faveur du travail social et du développement social** (et tous les groupes de travail), assurée Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **le Comité d'entente Protection de l'enfance du Défenseur des droits**, assurée par Samia Darani, conseillère technique Enfance Famille Jeunesse à l'Uniopss.
- **le Comité national Coordination action handicap (CCAHI)**, assurée par Thierry Couvert-Leroy**, directeur de l'animation à l'Uniopss.
- **le Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS)**, assurée, au titre de la section sociale par Thierry Couvert-Leroy**, directeur de l'animation à l'Uniopss (suppléant) ; au titre de la section sanitaire par Céline Masson, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **le Comité de suivi DALO**, assurée par Claude Chaudières, bénévole, et Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss (suppléante).
- **la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC)**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs, Parcours à l'Uniopss (titulaire), et Thierry Couvert-Leroy**, directeur de l'animation à l'Uniopss (suppléant).
- **la 20^e Commission professionnelle consultative du secteur sanitaire, social et médico-social** de l'Éducation nationale, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs, Parcours à l'Uniopss.
- **le Conseil économique, social et environnemental (CESE)**, assurée par Jean-François Serres, administrateur de l'Uniopss, membre des petits frères des Pauvres.
- **Le Conseil national de l'habitat (CNH)** assurée à titre principal par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss et Florent Maillebauu (Unhaj), et à titre subsidiaire par la Fapil.
- **le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)**, assurée par Caroline Selva, conseillère technique « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » à l'Uniopss (titulaire) et Johan Priou, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » à l'Uniopss, directeur de l'Uriopss Centre (suppléant). L'Uniopss anime la Commission « Organisation institutionnelle ».
- **le Conseil national de l'information statistique (CNIS)**, assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, en charge de l'animation de la mission prospective à l'Uniopss.
- **le Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE)**, assurée par Célia Massé, bénévole (titulaire), et Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi Logement à l'Uniopss (suppléante).
- **le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)**, assurée par François Soulage, président de la commission « Lutte contre les exclusions » de l'Uniopss et du collectif ALERTE (titulaire) et Bruno Grouès, conseiller spécial du Directeur général, conseiller technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (suppléant).
- **le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)**, assurée par Catherine Bouget, Croix-Rouge (titulaire) et Pascale Weill, UNA (suppléante) ; Anne Postic, directrice de l'Uriopss Pays-de-la-Loire (titulaire) et Samia Darani, Uniopss (suppléante) ; Jean-Pierre Rosenczweig, Uniopss (titulaire), Denis L'Hour, Citoyens & Justice (suppléant) ; Guy Zolger, Fédération de l'entraide protestante (titulaire), André Altmeyer, Apprentis d'Auteuil (suppléant).
- **le Conseil national de la Santé mentale (CNSM)**, assurée par Pierre Micheletti, président de la Commission Santé (titulaire), et Céline Masson, conseillère technique « Santé/ESSMS ».
- **le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)**, assurée, au titre du Mouvement associatif, au niveau de la commission plénière, par André Flageul, vice-président de l'Uniopss et administrateur de l'UNA/Benoit Menard*, directeur général de l'Uniopss. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du CSESS (Pierre Mortier, Morgane Dor et Isabelle Léomant).
- **L'European Anti Poverty Network (EAPN) France et Europe**, dont la présidence est assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss (jusqu'en juin 2016) et Guy Janvier, bénévole.



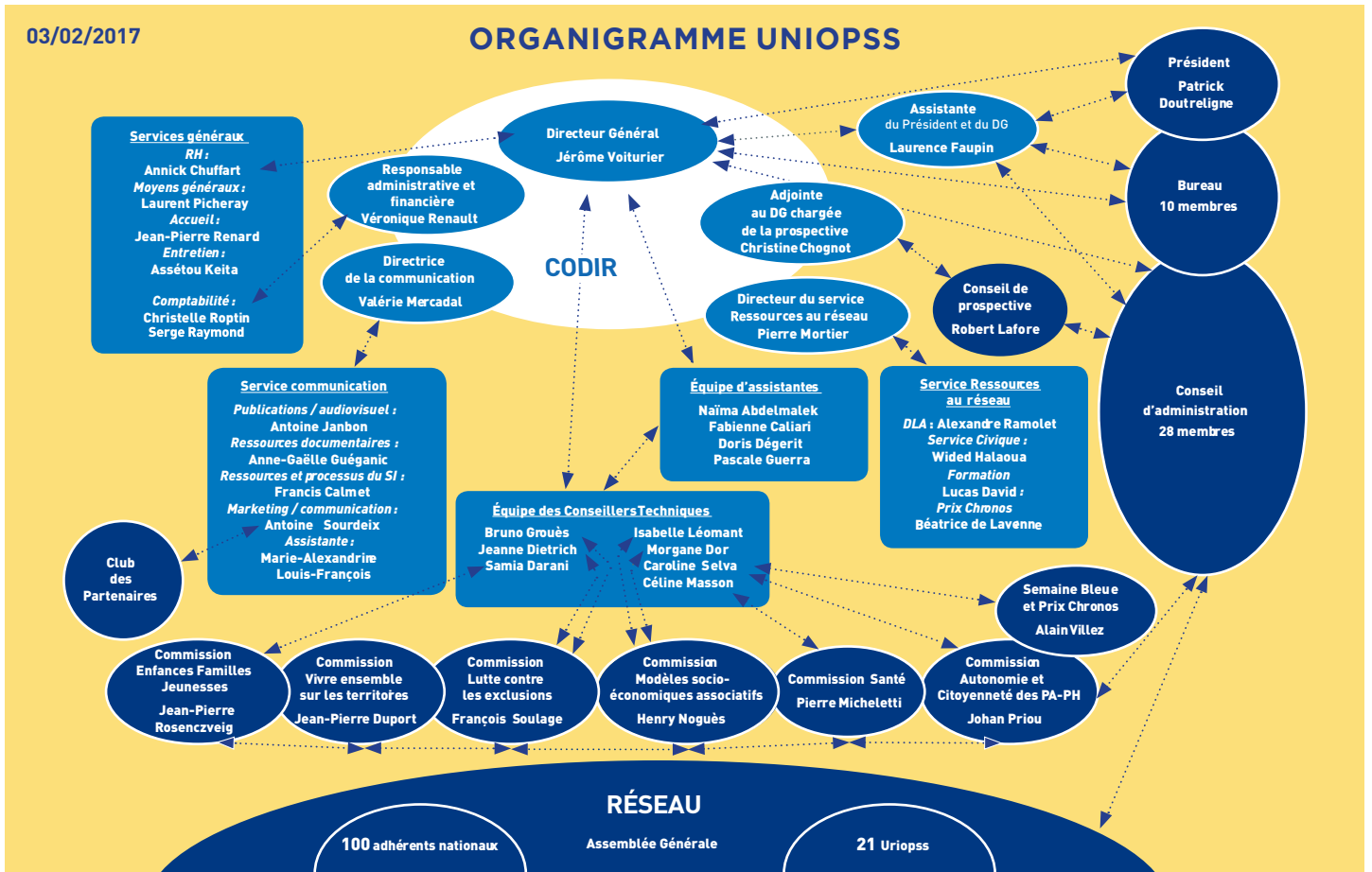
GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

- **La Fondation du Crédit Coopératif**, assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, en charge de la mission prospective à l'Uniopss.
 - **La Fondation Partage et vie**, assurée par Yvan Grimaldi, directeur général adjoint de l'Uniopss.
 - **le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)**, assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss (Enfance et Famille) et Alain Villez (Age), président des petits frères des Pauvres.
 - **le Haut Conseil de travail social (HCTS)**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss, suppléant Yvan Grimaldi, directeur général adjoint de l'Uniopss. Participation à la Commission permanente ainsi que dans différentes groupes de travail.
 - **L'Institut national d'études démographiques (INED)**, assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss.
 - **Le Mouvement associatif**, assurée par Christine Tellier, administratrice de l'Uniopss et de la Fédération Addiction, Jean-François Serres, administrateur de l'Uniopss et membre des petits frères des Pauvres, Benoit Menard*, directeur général de l'Uniopss (titulaire). Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du Mouvement associatif (Ronald Maire, Morgane Dor et Isabelle Léomant).
 - **L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS)**, assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
 - **Sogama Conseil**, assurée par Olivier Joël, administrateur de l'Uniopss et de la Fédération Entraide protestante.
 - **L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)**, assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss.
 - **Uniformation**, assurée par Thomas Dubois, directeur de l'Uniopss Champagne-Ardenne, puis depuis le 1^{er} janvier 2017, par Pierre Mortier, directeur du service Ressources au réseau à l'Uniopss, dans la section paritaire professionnelle nationale « Cohésion sociale ».
 - **L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)**, assurée par Benoit Menard*, directeur général (titulaire), Thierry Couvert-Leroy**, directeur de l'animation à l'Uniopss (suppléant).
 - **L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)**, assurée par Thierry Couvert-Leroy**, directeur de l'animation à l'Uniopss.
- *Jusqu'en septembre 2016
**Jusqu'en avril 2016



L'organisation opérationnelle de l'Uniopss

L'Uniopss est dirigée par un directeur général, nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau.





Les commissions et groupes de concertation de l'Uniopss en 2016

Les commissions permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation à celle-ci des politiques, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques. Les commissions sont composées librement par les adhérents volontaires, Uriopss et adhérents nationaux, à raison d'une trentaine de participants maximum. Leur(e) président(e) est désigné(e) par le Président de l'Uniopss,

après avis du Conseil d'Administration ; leur mandat est de 3 ans renouvelable une fois. L'animation des commissions est assurée par le(ou les) conseiller(e)(s) technique(s) compétent(s) de l'équipe de l'Uniopss. Il peut être fait appel au concours de personnalités et d'experts extérieurs au mouvement. Les président(e)s des commissions non élu(e)s participent au Conseil d'Administration avec voix consultative. C'est le Conseil d'Administration qui juge en dernier ressort de la pertinence des prises de position proposées par les commissions.

COMMISSION « ENFANCES FAMILLES JEUNESSES »

Président : Jean-Pierre Rosenczveig
Conseillère technique : Samia Darani, CT Enfance Famille Jeunesse

Groupes de concertation

« Petite enfance »
Réfèrent : Philippe Steck
« Protection de l'enfance »

COMMISSION « AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Président : Johan Priou
Conseillère technique : Caroline Selva, CT Autonomie et Citoyenneté des PA/PH

Groupes de concertation

« Établissements et services pour personnes handicapées »
« Établissements et services pour personnes âgées »

COMMISSION « LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS »

Président : François Soulage
Conseillers techniques : Bruno Grouès, CT Lutte contre les exclusions ; Jeanne Dietrich, CT Emploi-Logement

Groupes de concertation

« Prévention Hébergement Logement »
Président : Claude Chaudières, réfèrent Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

« ALERTE-partenaires sociaux »

Président : François Soulage avec l'appui de Bruno Grouès, Jeanne Dietrich, 20 membres et 9 partenaires sociaux employeurs et salariés

« GRI (Groupe Réseau Insertion) »

Président : François Soulage
Animation : Bruno Grouès avec l'appui de Jeanne Dietrich

« Accès aux Soins »

Présidente : Jeanine Rochefort, Médecins du Monde, réfèrent Santé d'ALERTE

« Migrants »

Président : Jean-Claude Mas, La Cimade, réfèrent Migrants d'ALERTE, avec l'appui de l'ASSFAM et de Médecins du Monde

« Accès aux droits »

Président : Daniel Verger, Secours Catholique, réfèrent Accès aux droits d'ALERTE

« Familles vulnérables, précarité des enfants »

Samia Darani, conseillère technique Enfance Famille Jeunesse

COMMISSION « TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE »

Président : Jean-Pierre Duport
Conseiller technique : Ronald Maire, CT Organisation territoriale, Politiques sanitaires et sociales

Groupes de concertation

« Représentants des Uriopss au sein des CESER »

Président : Daniel Hardy, administrateur de l'Uriopss Bretagne

COMMISSION « MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS »

Président : Henry Noguès
Conseillères techniques : Morgane Dor, CT Europe-Vie associative ; Isabelle Léomant, CT Accompagnements, Acteurs et Parcours

Groupes de concertation

« Gouvernances associatives »
Animation : Morgane Dor
« Enjeux européens » : inter-commission « Territoires et vivre ensemble » et « Modèles socio-économiques associatifs »
Animation : Morgane Dor
« Marchés publics »
Animation : Morgane Dor
« Gestion/Tarifcation »
Animation : Thierry Couvert-Leroy
« Mesure de l'utilité sociale »
Réfèrent sur le sujet : Richard Pierre, Uriopss Champagne-Ardenne

Trois groupes de concertation sur l'analyse des pratiques en Uriopss

« Coopérations »
Animation : Morgane Dor
« Droit social »
Animation : Isabelle Léomant
« Ressources humaines associatives et formations » (GRHAF)
Animation : Isabelle Léomant

COMMISSION « SANTÉ »

Président : Pierre Micheletti
Conseillère technique : Céline Masson, CT Santé-ESSMS

Ces commissions peuvent se doter d'un Bureau composé de référents techniques susceptibles de se réunir ou de se concerter en cas d'urgence et assurant les liaisons courantes avec le Directeur général de l'Uniopss. Elles organisent librement leur travail, celui-ci pouvant être décliné dans des « groupes de concertation », réunis autour d'une thématique spécifique.

Les commissions sont appelées à présenter périodiquement l'état de leurs travaux devant le Bureau ou le Conseil d'Administration de l'Uniopss. Les présidents et animateurs de ces commissions veillent à assurer la liaison avec le Conseil de recherche et prospective et le Service information et communication de l'Uniopss.



TEMPS FORTS ET ACTIVITÉ 2016

16 ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

18 TEMPS FORTS 2016

24 ACTIVITÉ 2016



ÉDITO

Jérôme Voiturier,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIOPISS

LE CHOIX DU REBOND

Ecrire l'édito du rapport d'activité de l'Uniopss pour l'année 2016, lorsque l'on est arrivé en 2017, peut apparaître comme une gageure ou un exercice de haute voltige.

En lisant les travaux préparatoires de ce document, ce qui marque en premier, c'est la diversité des actions, des sujets d'intérêt, c'est la transversalité de l'intervention de l'Uniopss, à la fois nationale et locale, c'est son implication forte dans la co-construction des politiques publiques.

Pour reprendre les mots écrits par Jean Renaudin en 1949, premier directeur général, dans la revue « Union Sociale » : l'Uniopss trouve « *son sens profond en tentant de jeter un pont entre les deux rives qui se disaient opposées (...) Que des hommes de l'une et l'autre rive prennent enfin conscience (...) qu'ils ont un service similaire à rendre (...) qu'ils ont ensemble la mission de conduire ce fleuve humain vers des lendemains meilleurs* ». Ce rôle de pont entre le monde associatif et les pouvoirs publics, près de 70 ans après sa création en 1947, continue d'être une mission essentielle de l'Uniopss.

LE CONGRÈS DE MONTPELLIER ET LE SCÉNARIO DU REBOND

Bien entendu, pour évoquer 2016, on ne peut passer sous silence le Congrès de Montpellier. Temps fort de l'année, mais aussi véritable expression de l'ADN de notre Union.

À travers ce congrès et les scénarios proposés, **l'Uniopss présente à la fois une vision de ce que doivent être le rôle et la place des associations, mais aussi une direction vers laquelle la société doit s'orienter.**

Initiée dès 2010 avec la sortie de l'ouvrage « *Faire société, les associations de solidarité par temps de crise* », la réflexion sur la place du mouvement associatif prend toute sa dimension dans un univers mouvant.

D'un côté, « le déclin de l'institution » pour reprendre les termes d'un ouvrage de François Dubet, le désengagement sous certains aspects de l'État, la montée de l'individualisme, entraînent une modification du rôle et des attentes vis-à-vis du secteur associatif. De l'autre, on assiste, depuis une dizaine d'années, à une profonde restructuration du paysage associatif, avec un important mouvement de concentration et de regroupement qui interpelle les acteurs sur leurs spécificités et leur légitimité.

Face à ces risques qui impactent le monde associatif, mais également menacent la cohésion de la société, **l'Uniopss propose une démarche prospective**, qui a été marquée en 2016, par la double étape d'un Congrès tourné vers l'avenir et la parution de « *Refonder les solidarités* », nouvelle publication portée par le Conseil de prospective. Le scénario du rebond – dans lequel les associations s'inscrivent dans un mouvement de grande ampleur, avec des valeurs humanistes plus audibles et des capacités remobilisées – a été préféré par les congressistes

aux quatre autres hypothèses proposées à leur réflexion (« la dislocation sociale » ; « l'inertie et le compromis permanent » dans une société bloquée ; « la gestion », où toute la société est rationalisée ; « la critique sociale » par des acteurs mobilisés contre l'exclusion mais sans contreproposition).

D'autres étapes ont rythmé l'année, avec, par exemple le développement d'une offre de formation, sans oublier une contribution au « projet de société » porté par l'Uniopss à l'occasion de la Présidentielle 2017.

UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE DE PORTE-VOIX DES ASSOCIATIONS

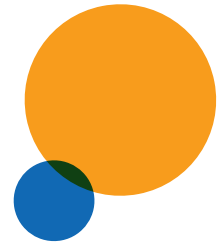
À la fois acteur de la réflexion, mais aussi porte-parole du monde associatif de solidarité auprès des pouvoirs publics, l'Union a été en 2016 une force de proposition, de défense des associations et d'accompagnement des politiques publiques.

Une force de proposition

En organisant le 10 novembre dernier un colloque à Blois, en partenariat avec l'ADESM et Santé mentale France, sur la santé mentale, l'Uniopss participe à l'émergence de la **mise en place d'une véritable politique de santé mentale**. Réunissant près de 150 personnes autour d'experts et d'acteurs de terrain, cet événement a permis à l'Union de développer des thèmes qui lui sont chers : la transversalité, le décroisement des politiques sociales, sanitaires et médico-sociales, le maillage territorial.

Par ailleurs, l'Uniopss a été un **acteur écouté à l'occasion des travaux législatifs**. Que ce soit lors de la discussion sur le projet de loi de modernisation de notre système de santé, où 16 amendements portés par l'Union ont été retenus, ou lors des débats sur la loi relative à la protection de l'enfance ou la loi Égalité-Citoyenneté, l'Uniopss a su faire entendre sa voix. Elle a également exprimé des réserves sur plusieurs textes, lorsque celles-ci étaient nécessaires, comme dans le cadre des textes d'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV).

L'Uniopss a été également force de proposition pour la **construction d'une Europe plus sociale**, en répondant à la consultation de la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux et en participant activement au



rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental sur cette question. Elle s'est également fortement investie dans l'European Anti-Powerty Network (E.A.P.N), réseau européen de lutte contre la pauvreté.

L'accompagnement des politiques publiques

Véritable promoteur des dispositifs publics, l'Uniopss est, depuis septembre 2015, agréée pour mettre à disposition des jeunes en **Service civique** auprès de son réseau. 207 volontaires ont ainsi commencé leur mission en 2016. Par ailleurs, 8 Uriopss se sont engagées dans le dispositif et un certain nombre de partenariats ont été mis en place avec des adhérents nationaux. **La formation** représente également l'un des leviers essentiels du réseau pour accompagner les associations face aux besoins du secteur. L'année 2016 a été l'occasion d'un approfondissement de l'offre de formation, en favorisant les mutualisations des compétences et le développement de projets communs. Cette consolidation s'est traduite par le renforcement du Service Ressources au réseau, avec l'arrivée en juin 2016, d'un chargé de développement de la formation.

La défense du secteur associatif

L'Uniopss a été particulièrement active sur un certain nombre

de sujets stratégiques pour les associations, comme la question de leurs relations contractuelles avec les collectivités publiques et la défense d'un autre modèle que le recours systématique à la commande publique. Elle a participé à plusieurs auditions parlementaires, comme auprès du Député Yves Blein, sur la notion fiscale de cercle restreint de personnes.

Pour résumer l'activité de cette année 2016, l'Uniopss s'est montrée à la fois acteur de prospective et de réflexion mais aussi défenseur au quotidien du modèle associatif, à la fois en le représentant et en favorisant son développement.

Cette année a été également marquée par des évolutions majeures au sein du réseau des Uriopss, appelé à se réorganiser dans le cadre de la **réforme territoriale**. Un groupe de travail piloté par l'Uniopss a accompagné ce chantier important.

Autre projet d'envergure pour notre réseau : le chantier de **modernisation de nos systèmes d'information** (SIRUP). Un appel d'offre a ainsi été lancé en 2016 pour développer de nouveaux portails web, plus modernes, reflétant mieux les activités du réseau Uniopss-Uriopss pour et avec leurs adhérents.

L'ANNÉE 2017, QUI SE PRÉSENTE DEVANT NOUS, VA ÊTRE RICHE D'ACTIVITÉS POUR L'UNION, AUSSI BIEN EN INTERNE QUE VERS L'EXTÉRIEUR.

Outre le prolongement et l'intensification de la réforme territoriale du réseau, et le passage effectif, en 2017, à un nombre d'Uriopss correspondant au découpage administratif régional, le chantier SIRUP va s'accélérer avec l'installation de nouveaux portails web dans le second semestre 2017.

Les 70 ans de l'Uniopss

En interne tout d'abord, cette année 2017 sera marquée par les 70 ans de l'Uniopss. Cette échéance représente pour l'Union une opportunité d'aller beaucoup plus loin. Tout d'abord, cet anniversaire est l'occasion pour notre organisation de **revisiter son identité**, de réaffirmer qui « nous » sommes, d'assumer et de partager un certain héritage, et de (re)donner tout leur sens à nos valeurs fondatrices, dans la société d'aujourd'hui.

De la même manière, la réflexion autour de ces 70 ans peut nous permettre de **mobiliser les acteurs de notre réseau**, que ce soit les salariés de l'Uniopss ou des Uriopss, pour qu'ils appréhendent encore mieux l'ADN de l'organisation dont ils font partie, mais aussi les adhérents régionaux et les adhérents nationaux qui doutent parfois des plus-values de leur adhésion à l'Union. Il s'agit donc de **revitaliser une certaine culture commune**.

Cette double démarche (identité, mobilisation des acteurs) est susceptible d'avoir un impact sur notre projet, sur notre réflexion stratégique, sur notre capacité à attirer des salariés et des bénévoles plus jeunes, plus divers et à susciter de nouvelles adhésions. Elle nous permettra également de préciser comment nous positionner dans la société et renforcer notre visibilité sur la base d'une réflexion partagée.

Préparation des élections

Les élections présidentielles et législatives de 2017 doivent être l'occasion, pour l'Uniopss, de proposer un projet de société, décliné autour de priorités et d'interroger les candidats sur celles-ci. Il ne s'agira pas, pour notre mouvement, de dresser un catalogue de revendications mais bien de **porter une vision et un projet**. Une manière aussi de répondre au climat de défiance que connaît notre pays et de se démarquer des discours sur le coût du social, sur l'assistanat, sur la sécurité..., qui ne manqueront pas d'émailler la campagne.

Enfin et pour finir sur une touche plus personnelle, cet édito est aussi l'occasion pour moi de **saluer l'investissement des équipes de l'Uniopss**. Je suis fier d'être à la tête d'une équipe motivée, qui a su en 2016 représenter le secteur privé non lucratif sanitaire, social et médico-social.

De nouveaux chantiers nous attendent en 2017. Je suis sûr que nous saurons y répondre, en faisant vivre la solidarité au quotidien, avec le réseau des Uriopss sur le territoire et l'ensemble de nos adhérents nationaux.



32^e CONGRÈS DE L'UNIO PSS PLUS DE 1 300 PERSONNES

Le 32^e Congrès de l'Uniopss, qui s'est déroulé au Corum de Montpellier les 30, 31 mars et le 1^{er} avril, a été un temps fort de mobilisation pour les acteurs du monde de la solidarité. « Ensemble, une société à réinventer... » : c'est autour de cette thématique tournée vers l'avenir que s'est articulé ce congrès innovant et participatif.



Le Congrès en chiffres

Plus de **1300** personnes présentes

50 exposants ont présenté leurs actions

4 plénières

45 agoras

20 Uriopss mobilisées aux côtés de l'Uriopss Grand Sud et de l'Uniopss

LA PROSPECTIVE AU SERVICE DU CHANGEMENT

La séance plénière d'ouverture a consacré la nécessité d'envisager et d'agir collectivement sur le futur. Invités à voter parmi 5 scénarios, les congressistes, ont, en dépit d'un contexte social de plus en plus difficile, choisi majoritairement le scénario du rebond. En écho à cet élan d'optimisme, l'écrivain Marek Halter a invité l'assemblée à regarder l'avenir différemment, en prenant en compte la société française dans toute sa diversité.

La seconde plénière, intitulée « Le développement social durable : un horizon pour la protection sociale et les solidarités ? » a permis l'échange de points de vues très divers issus de l'échelon national ou européen, émanant à la fois d'acteurs publics et associatifs.

La troisième table ronde a été l'occasion, quant à elle, de réfléchir aux conditions de

mise en œuvre de la notion de parcours des personnes accompagnées. Intervenant dans le cadre de cette plénière, le sociologue Jean-Louis Laville est longuement revenu sur les évolutions nécessaires pour que les associations trouvent toute leur place dans l'espace démocratique.

LA PRÉSENCE DE PATRICK KANNER EN CLÔTURE

Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (dont le ministère couvre le champ de la vie associative) est intervenu en clôture du Congrès et, au cours de son allocution, a lu un message du Chef de l'État, dans lequel François Hollande a notamment évoqué le rôle essentiel de l'Uniopss et des associations pour notre modèle social. Patrick Kanner a souligné quant à lui l'importance de l'engagement face à la radicalisation, à la précarité et à « l'invisibilité sociale qui frappe les personnes ».



MOBILISÉES !



LE VILLAGE RÉSEAU, CARREFOUR DE RENCONTRES ET D'INNOVATIONS

CE NOUVEL ESPACE, TRÈS FRÉQUENTÉ PAR LES CONGRESSISTES, a permis d'illustrer les potentiels de l'action collective, en valorisant les initiatives émanant des Uriopss et de l'Uniopss pour et avec leurs adhérents.

Témoignages, échanges et animations ont été au programme du Village réseau. Un mur de photos a donné la possibilité aux nombreux acteurs du Congrès d'exprimer, de façon ludique, la manière dont ils envisagent leur engagement.

LE SERVICE CIVIQUE, À L'HONNEUR !

DEPUIS SEPTEMBRE 2015, L'UNIOUSS EST AGRÉÉE POUR METTRE À DISPOSITION DES JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

auprès de l'ensemble des associations de son réseau. Durant le Congrès, un stand d'information a permis à de nombreuses associations d'en savoir plus sur ce dispositif. Quinze jeunes volontaires, venus des quatre coins de la France, ont par ailleurs été invités à participer au Congrès et à témoigner de leur engagement.



Juste avant, Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, avait conclu les travaux en invitant les associations à sortir des logiques de concurrence pour unir leurs forces, coopérer, co-construire, mais aussi savoir dire non collectivement lorsqu'un certain nombre de principes fondamentaux sont mis à mal.

Les adhérents de l'Uniopss se sont ensuite retrouvés le 1^{er} avril lors d'un « forum ouvert », pour travailler concrètement sur les défis et leviers ayant émergé durant les deux premiers jours du Congrès, dans la perspective de la construction d'un projet de société.



RETROUVEZ

les vidéos et les synthèses du Congrès de l'Uniopss sur : www.congres2016.uniopss.asso.fr

LES AGORAS, espaces de libre échange

POUR CE CONGRÈS, L'UNIOUSS A FAIT LE CHOIX DE LAISSER « CARTE BLANCHE » À SES ADHÉRENTS ET PARTENAIRES POUR ORGANISER DES AGORAS.

■ **Ces espaces d'expression**, de réflexion et d'échange ont permis à différents acteurs (bénévoles, professionnels, personnes accompagnées,...) de partager leurs expériences, de mettre en lumière leur engagement et leur capacité d'innovation.

■ **Les 45 agoras**, réparties sur deux jours ont ainsi abordé les thématiques les plus variées, allant de la laïcité à la question des CPOM obligatoires, en passant par l'économie collaborative, le développement durable dans le secteur social, médico-social et sanitaire, la territorialisation des politiques de lutte contre la pauvreté, l'habitat intermédiaire, l'évaluation de l'utilité sociale, la question de la participation, les problématiques RH et le travail social, la prévention dans les politiques de la jeunesse, la place des associations de solidarité dans le dialogue civil européen, l'isolement social des personnes âgées, le handicap, les modes de financement, les coopérations sur les territoires, les parcours, les conséquences de la métropolisation sur nos territoires ou encore l'usage du numérique.

■ **Un exercice particulièrement apprécié** qui a largement alimenté la synthèse de ce congrès.



COLLOQUE 2017 : quels défis pour la santé mentale ?

PRÈS DE 150 PERSONNES ONT ASSISTÉ AU COLLOQUE ORGANISÉ PAR L'UNIOOSS LE 10 NOVEMBRE DERNIER À BLOIS, en partenariat avec l'ADESM et Santé Mentale France, avec le soutien de Ville de Blois et de la région Centre-Val de Loire.

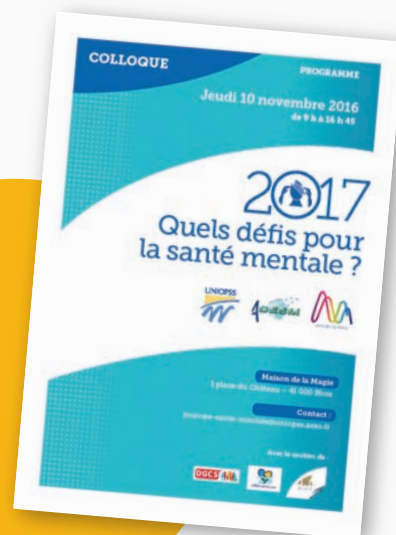
Les nombreux experts et acteurs de terrain présents lors de cette rencontre sont revenus sur le repérage et la description des conditions à développer à tous les niveaux, national, régional, local, pour la mise en œuvre d'une véritable politique de santé mentale. Au-delà du diagnostic, des tendances partagées ont été dégagées et un certain nombre de leviers mis en avant, comme le décloisonnement entre les secteurs social, sanitaire et médico-social.

Intervenant en clôture de l'événement, Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion a réaffirmé que la santé mentale était « à la fois un enjeu de santé publique et un projet de société ».

PLF/PLFSS : l'Uniopss fait entendre la voix des solidarités

L'UNIOOSS A ÉTÉ AUDITIONNÉE À 5 REPRISSES SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2017 (4 fois à l'Assemblée nationale et une fois au Sénat). Dans son analyse générale et ses propositions d'amendements, l'Uniopss a notamment rappelé que le financement du secteur médico-social ne devait pas être une variable d'ajustement, au risque d'entraîner des répercussions importantes pour les personnes sur les territoires. L'Uniopss a par ailleurs plaidé une nouvelle fois pour que les réserves de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) soient affectées exclusivement à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap.

S'agissant du projet de loi de finances 2017, l'Uniopss a été auditionnée à deux reprises au Sénat. Elle a produit une analyse transversale et des propositions d'amendements portant sur 6 missions : Égalité des territoires et logement ; Justice ; Économie ; Santé ; Solidarité, insertion, égalité des chances ; Sport, jeunesse et vie associative. D'une manière générale, l'Uniopss a souligné le manque de moyens au regard des ambitions affichées, citant par exemple la baisse des crédits alloués aux actions de prévention dans le domaine de la santé.



LA LOI SRU, 15 ans après...

L'UNIOOSS A ÉTÉ PARTIE PRENANTE, AUX CÔTÉS DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE ET DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT, d'un colloque organisé le 14 janvier 2016 par Daniel Goldberg, député de Seine-Saint-Denis. Quinze ans après la promulgation de la Loi SRU, il était important de montrer le chemin parcouru depuis l'origine et de voir en quoi ce texte peut porter de nouvelles ambitions pour vivre ensemble.

Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, a animé une table ronde réunissant des intervenants de renom comme Louis Besson, secrétaire d'État en charge du Logement de 1997 à 2001 et Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, du Transport et du Logement de 1997 à 2002. Plus de 200 personnes étaient présentes.



CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ASSOCIATIONS : l'Uniopss mobilisée !

DURANT TOUTE L'ANNÉE 2016, L'UNIOOSS EST INTERVENUE AUX CÔTÉS DE PLUSIEURS ACTEURS comme la Fehap, l'Unapei, la Croix-Rouge Française, la Cnape, la Fédération des acteurs de la solidarité et l'Apajh, pour alerter les pouvoirs publics sur la situation financière du secteur privé non lucratif de solidarité et appeler à plus d'équité sociale et fiscale avec le secteur lucratif, face à l'instauration du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

L'Uniopss a ainsi participé à deux rencontres à l'Élysée : l'une, le 8 février avec le conseiller social et emploi, l'autre le 14 avril avec le conseiller finances.

Cette mobilisation confédérale a porté ses fruits, puisque le 7 octobre, le Premier ministre, Manuel Valls, a annoncé aux acteurs associatifs, dont l'Uniopss, la création, dans le cadre de la discussion du budget 2017, d'un crédit d'impôt pour les associations, applicable sur la taxe sur les salaires. Une avancée importante pour les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss.

SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX : l'Uniopss répond à la consultation de la Commission européenne

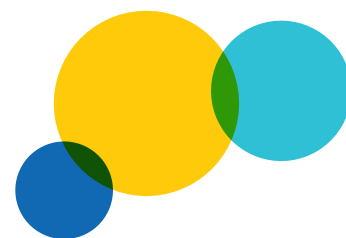
L'UNIOOSS ET EAPN FRANCE, RÉSEAU DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, ont tenu, le 15 décembre dernier, une conférence de presse commune pour présenter leurs réponses à la consultation lancée par la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux. Les deux structures proposent notamment l'instauration, dans tous les États membres, d'un revenu minimum national, d'un salaire minimum national et d'une assurance-chômage nationale.



PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : bilan et propositions

DANS SON BILAN DE TROIS ANNÉES DE PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LE COLLECTIF ALERTE, ANIMÉ PAR L'UNIOOSS, a noté plusieurs avancées, comme la revalorisation de certaines prestations (dont le RSA) qui ont permis au Plan de jouer un rôle « d'amortisseur de crise », tout en soulignant que ce plan n'avait pas permis de « changer fondamentalement la situation des plus fragiles ». Des insuffisances et des retards ont été particulièrement pointés en matière d'emploi, d'hébergement et de logement.

Le Collectif ALERTE a été par ailleurs auditionné à plusieurs reprises sur la **réforme des minima sociaux**, notamment par le député Christophe Sirugue, en charge d'un rapport sur le sujet. Les associations ont évoqué les principes qui doivent guider le gouvernement dans cette réforme, afin d'aboutir à une simplification des minima sociaux. Celle-ci a été présentée au Conseil des ministres en juillet et incluse dans le PLF 2017, à la grande satisfaction de l'Uniopss.





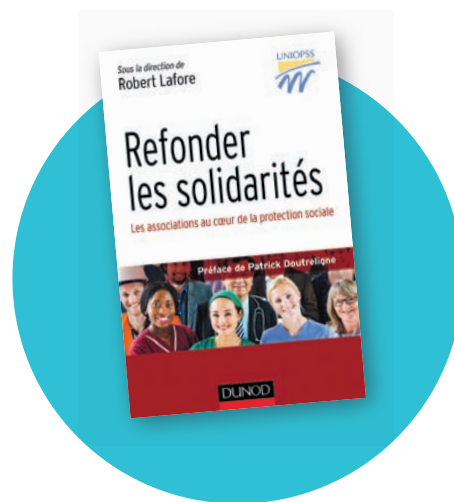
PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU TRAVAIL SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL : être à la hauteur des enjeux

L'UNIOPISS A CONTRIBUÉ AUX DIFFÉRENTS TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE DE CE PLAN et a participé activement à plusieurs groupes de travail mis en place par le cabinet de la secrétaire d'État, Ségolène Neuville. Parallèlement, l'Uniopss a été auditionnée par Brigitte Bourguignon, députée du Pas-de-Calais, chargée d'une mission de préfiguration du futur Haut conseil du travail social (HCTS). Elle a souligné que cette instance, mise en place en juillet, devait prioritairement refléter la réalité du travail social et permettre une participation effective, non seulement des professionnels mais aussi des personnes qu'ils accompagnent.



GRANDE CONFÉRENCE DE LA SANTÉ : un manque de mesures concrètes

PRÉSENTE À LA GRANDE CONFÉRENCE DE LA SANTÉ RÉUNIE LE 11 FÉVRIER PAR MANUEL VALLS, l'Uniopss a rappelé les propositions qu'elle a soutenues, avec ses adhérents, au sein d'une contribution écrite commune. Deux idées force : lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé pour favoriser un égal accès de tous à la santé, et développer l'articulation entre les formations médicales, paramédicales, sociales et médico-sociales. L'Uniopss a notamment regretté que l'ambition affichée par la ministre d'une transversalité et d'un décloisonnement entre professionnels de la santé n'aille pas jusqu'aux acteurs du champ médico-social, pourtant incontournables pour des actions efficaces.



« REFONDER LES SOLIDARITÉS » : le nouvel ouvrage de l'Uniopss publié chez Dunod

FRUIT D'UN TRAVAIL CONDUIT PAR LE CONSEIL DE PROSPECTIVE DE L'UNIOPISS, cette publication comprend trois parties, sur le devenir de la protection sociale, l'évolution du rôle des associations dans l'espace public, et enfin le centrage de l'intervention sociale sur la personne. Avec des études générales et trois chapitres « expériences » construits avec onze Uniopss, le livre propose de la théorie, mais aussi des pistes pour l'action.

En savoir plus : www.uniopss.asso.fr (rubrique « Publications »).

CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP ET COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU HANDICAP :

l'Uniopss associée aux travaux

DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP RÉUNIE PAR FRANÇOIS HOLLANDE LE 19 MAI, l'Uniopss a notamment porté le souhait de voir poser le cadre d'une convergence sans confusion des politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'Uniopss a par ailleurs apporté sa contribution à la préparation du Comité Interministériel du Handicap (CIH), réuni en décembre par Manuel Valls. Elle a regretté l'absence de participation du Secrétariat d'État en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie dans le cadre de ce CIH, sur des questions pourtant transversales comme le développement de l'habitat inclusif.



ACTUALITÉ LÉGISLATIVE : l'Uniopss en action !

LOI SANTÉ

■ **17 propositions d'amendements** soutenues par le collectif animé par l'Uniopss ont été intégrées directement dans la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. L'Uniopss se félicite de l'adoption définitive de ces amendements visant à favoriser l'égalité et l'accès aux soins dans les territoires. Elle a poursuivi tout au long de l'année 2016 sa mobilisation, en proposant des amendements aux projets de décrets et d'arrêtés qui lui ont été transmis.

LOI RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENFANT

■ **Votée le 1^{er} mars 2016**, cette loi a fait l'objet d'une large concertation à laquelle l'Uniopss a été associée. Ce texte permet notamment d'améliorer la gouvernance nationale et locale et de sécuriser le parcours de l'enfant.

LOI ASV

■ **L'Uniopss a exprimé des réserves** sur plusieurs projets de texte d'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, relatifs à la réforme de la tarification des EHPAD, au CPOM et à la réforme du cadre budgétaire et comptable des EHPAD et des établissements et services intervenant ou accueillant des personnes en situation de handicap. Elle a notamment regretté que les concertations aboutissent à des textes complexes, imprécis et surtout ne limitant pas le reste à charge des personnes accueillies en EHPAD.

LOI ÉGALITÉ-CITOYENNETÉ

L'Uniopss s'est mobilisée sur cette dernière grande loi du quinquennat (promulguée le 28 janvier 2017).

■ **Sur la partie vie associative**, l'Uniopss a participé à plusieurs groupes de travail coordonnés par le Mouvement associatif, pour apporter le point de vue des associations de solidarité. Lors de sa conférence de presse de rentrée sociale, elle a souligné l'importance que l'Union accorde au développement d'une société de l'engagement et de la solidarité, fondée notamment sur la diversité des formes d'engagement. Elle a pointé toutefois un paradoxe entre une institutionnalisation de l'engagement par des dispositifs étatiques d'une part, et le manque de moyens mis en œuvre d'autre part, notamment la diminution constante des subventions à la vie associative. L'Uniopss a également invité le rapporteur général de la loi, Razzy Hammadi, à rencontrer ses adhérents, afin de faire remonter à ce dernier les préoccupations des acteurs de la solidarité sur les différents volets de la loi.

■ **Sur le volet logement**, l'Uniopss, en lien avec le Collectif des Associations Unies pour le logement (CAU), a insisté sur l'ambiguïté du terme « mixité sociale » dans le texte. Si l'Uniopss défend en effet une mixité sociale qui permet aux plus modestes d'accéder aux logements habituellement occupés par les personnes plus aisées qu'eux, elle déplore que la mixité sociale puisse être utilisée pour justifier le refus d'accueillir davantage de personnes modestes là où il y en a déjà beaucoup. L'Uniopss, en lien avec le Collectif des Associations Unies, a porté différents amendements au Sénat, dont plusieurs ont été retenus : la réservation de logements sociaux pour les personnes malades chroniques, l'obligation pour les communes qui n'ont pas construit suffisamment de logements locatifs sociaux, de construire au moins 50 % de PLAI, ainsi que l'intégration du mandat de gestion dans l'intermédiation locative.





ACTIVITÉ 2016

26 PROSPECTIVE

28 MODÈLES
SOCIO-ÉCONOMIQUES
ASSOCIATIFS

32 TERRITOIRES
ET VIVRE ENSEMBLE

34 SANTÉ

36 LUTTE CONTRE LES
EXCLUSIONS

38 ENFANCES FAMILLES
JEUNESSES

40 AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ
DES PERSONNES ÂGÉES ET
DES PERSONNES HANDICAPÉES

44 SERVICE RESSOURCES
AU RÉSEAU

48 COMMUNICATION ET
INFORMATION



PORTER LE SCÉNARIO DU REBOND ET DÉVELOPPER LA RECHERCHE



L'Uniopss travaille depuis de longues années sur la prospective, bien avant qu'une mission de prospective et qu'un conseil de prospective ne soient créés* et affirme, suivant la philosophie politique de Gaston Berger, la volonté de construire l'avenir malgré les déterminismes et les contraintes. Après la double étape franchie avec le Congrès et la parution de « Refonder les solidarités », un nouveau cycle est en construction.

DES SCÉNARIOS DE PROSPECTIVE POUR LE CONGRÈS « ENSEMBLE, UNE SOCIÉTÉ À RÉINVENTER... »

À partir de contributions collectées dans le réseau depuis fin 2014, les scénarios ont été construits sur 9 questions critiques : situation sociale, cohésion sociale ; protection sociale, modèle social ; économie et société ; politiques publiques ; institutions et démocratie ; vivre ensemble ; sciences et techniques ; action collective ; enjeux associatifs. Ils ont schématisé cinq perspectives possibles : la dislocation sociale, où les fractures de la société s'accroissent ; l'inertie et le compromis permanent dans une société bloquée qui cumule risque de bascule vers la dislocation sociale et absence de saisine des opportunités d'amélioration ; la gestion, où la société dans son ensemble est rationalisée ; la critique sociale, portée par des acteurs sociaux mobilisés contre l'exclusion ; et enfin le rebond, avec un mouvement de grande ampleur auquel contribuent les associations : leurs valeurs humanistes et solidaires sont plus audibles dans le débat public, leurs capacités d'innovation remobilisées, leur organisation individuelle et collective améliorée.

Après le choix du scénario du rebond en séance plénière, les travaux ont identifié une dizaine de leviers, autour de la mobilisation sur la cohésion sociale, des politiques publiques (transversalité, participation, soutien à l'innovation et aux coopérations) et enfin de la réaffirmation d'un rôle d'acteur associatif : dimension politique, prospective, gouvernance, valeurs partagées, valorisation

de la participation et de l'engagement de tous. Ces leviers ont été repris lors de la rentrée sociale du réseau et remobilisés dans le projet de société en amont des échéances électorales de 2017.

LE CONSEIL DE PROSPECTIVE : VERS UNE NOUVELLE CONFIGURATION

Le Conseil de prospective présidé par Robert Lafore, professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de prospective, a réuni en 2016 Jean-Claude Barbier (CNRS), Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, Membre du Haut Conseil à la vie associative), Jean-Michel Bloch-Lainé (membre du Bureau de l'Uniopss), Francis Calcoen (Uniopss Nord-Pas-de-Calais et membre du Bureau de l'Uniopss), Henry Noguès (Université de Nantes, membre du Conseil d'administration de l'Uniopss), Johan Priou (directeur de l'Uniopss Centre),

Patrick Doutreligne (président de l'Uniopss), Benoît Menard puis Pierre-Gérard Willemetz (directeur général de l'Uniopss) et Yvan Grimaldi (directeur général adjoint de l'Uniopss).

Quatre réunions ont permis, en 2016, un travail sur le Congrès ainsi que la publication de « Refonder les solidarités », lancée le 30 mars. Un « avis » a été produit fin 2016 sur le revenu minimum d'existence pour contribuer à la réflexion du Conseil d'administration de l'Uniopss.

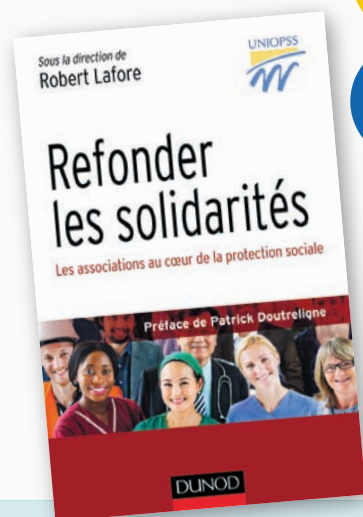
En 2017, le conseil veut relier recherche et prospective » ; il intègre de nouveaux membres et entreprend des investigations sur « entreprise sociale-innovation sociale ».

LA PROSPECTIVE : LES NOUVELLES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE EN RÉSEAU

L'axe du projet stratégique 2014-2020, qui a inscrit la prospective au cœur des missions de l'Uniopss et renforcé la dynamique du réseau, se poursuit en 2016.

En Bref

- **Participation à l'assemblée plénière du CNIS** (Conseil National de l'Information Statistique) : travaux autour des enjeux du numérique, de l'économie collaborative, meilleure connaissance des personnes en situation de dépendance ou de pauvreté, nouveaux indicateurs de richesse, flux migratoires...
- **Participation au séminaire de prospective** de la Fonda et au séminaire du conseil de la Fondation du Crédit coopératif sur les axes du prochain quinquennat. Ces croisements permettent de mieux appréhender les grandes transformations de la société, leur impact sur les associations et des politiques à construire.



REFONDER LES SOLIDARITÉS : UNE PERSPECTIVE PORTÉE PAR LE CONSEIL DE PROSPECTIVE

LE LIVRE PUBLIÉ AU CONGRÈS COMPREND TROIS PARTIES, sur le devenir de la protection sociale, l'évolution du rôle des associations dans l'espace public, et enfin le centrage de l'intervention sociale sur la personne. Avec des études générales et trois chapitres « expériences » élaborés avec onze Uriopss, le livre propose de la théorie, mais aussi des pistes pour l'action. Construit avec le réseau Uniopss, ce livre soutient désormais sa réflexion avec, par exemple, des interventions des membres du Conseil de prospective dans les régions.

Un séminaire de prospective : l'Uniopss a animé en juin deux jours de séminaire avec l'association Voir Ensemble. Les administrateurs et les directeurs ont cerné les questions critiques du devenir de l'association, esquissé des scénarios et enfin sélectionné des leviers. Ils ont élaboré un « matériau » qui nourrit depuis le processus stratégique et opérationnel.

La collaboration avec l'Espace Recherche Prospective : l'Uniopss participe au Conseil d'administration et au Comité technique et scientifique de l'ERP, qui réunit des réseaux associatifs et des pôles d'enseignement et de recherche en politiques et pratiques sociales. Impliquée dans l'atelier « Parcours », l'Uniopss a contribué au passage scénarios-leviers.

Une dynamique toujours porteuse avec l'Alsace : poursuivant les travaux engagés en 2014, l'Uniopss a proposé un atelier de prospective pour un groupe d'administrateurs en juin 2016, puis contribué à l'animation d'une journée de rentrée en dynamique prospective, qui a réuni plus de 80 participants, alternant interventions générales et ateliers prospectifs.

Une contribution à la journée d'étude « Du projet au parcours, un nouveau modèle pour l'orientation ? » organisée en

novembre par l'Association Nationale des Directeurs des Centres d'Information et d'orientation. Les échanges ont montré des enjeux communs à l'éducation nationale et au secteur social, médico-social, santé.

PROSPECTIVE ET RECHERCHE : LA DYNAMIQUE DES ROUAGES DE L'UNIOUSS

La démarche prospective inscrite dans le plan d'action 2014-2016 a été analysée et remise en perspective lors du Conseil d'administration de mai. Les travaux avec l'équipe nationale et les rencontres avec les adhérents nationaux et les Uriopss, ont construit progressivement une perspective de travail pour relier prospective et recherche. Ces interactions, comme l'élargissement du Conseil de recherche et prospective, devraient ouvrir de nouvelles pistes.

* La mission de recherche action créée en 2003 est devenue mission de prospective en 2004

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions du Conseil de prospective de l'Uniopss.

ANIMATION DU RÉSEAU

2 agoras « prospective » au Congrès; **2** animations « prospective » avec l'Uriopss Alsace; **1** intervention sur le scénario du rebond en journée de rentrée sociale de l'Uriopss Picardie; **1** séminaire de prospective pour l'association Voir ensemble; **2** rencontres avec l'ERP; **1** contribution prospective pour le projet de société 2017.

PRODUCTIONS

5 scénarios pour le Congrès de l'Uniopss. Des actes du Congrès pour valoriser la démarche et les leviers. La prospective dans le catalogue de formation du réseau. **1** chapitre dans « L'année de l'action sociale 2017 » avec les analyses prospectives du réseau Uniopss.





ENTRE MISE EN CONCURRENCE ET COOPÉRATION, QUELLES STRATÉGIES ET OUTILS POUR LES ASSOCIATIONS ?

Circulaire Valls, suite de la Charte des engagements réciproques, travail autour de l'engagement au sein du Mouvement associatif, autant de grands rendez-vous politiques démontrant la volonté du gouvernement de travailler autrement avec les acteurs associatifs. Toutes ces actions ont permis à l'Uniopss de réinterroger les modes de contractualisation existants et de militer pour des formes plus opérantes d'élaboration des politiques sociales entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics, avec un maître mot : la co-construction. Cette volonté affichée des pouvoirs publics a pourtant fait l'impasse d'une réelle concertation avant l'appel à projet sur les contrats à impact social et s'est heurtée aux réalités territoriales, comme les mises en concurrence systématiques ou la concurrence accrue avec les structures privées lucratives.

CONTRACTUALISATION ENTRE ASSOCIATIONS ET POUVOIRS PUBLICS : L'UNIOUSS EN PREMIÈRE LIGNE !

Suite à la transposition en droit français de la directive européenne du 25 février 2014 relative aux marchés publics¹, l'Uniopss a décidé de renforcer son action sur la question des relations contractuelles des associations avec les collectivités publiques, en créant un groupe de concertation. Au début de l'année 2015, ce groupe relatif à la directive Marchés publics a publié un avis sur l'ordonnance de transposition de la directive européenne, en lien avec le HCVA² et la Commission Europe et International du CSESS³.

L'Union a également poursuivi son action de sensibilisation auprès des pouvoirs publics sur les différents modes de contractualisation avec les acteurs associatifs, l'idée étant d'éviter un

recours systématique à la commande publique. L'Uniopss a produit une fiche technique sur les conséquences de la législation relative à la commande publique le 22 juin 2016, dans laquelle elle détaille l'influence du droit européen sur le droit de la commande publique, les principales mesures entrées en vigueur le 1^{er} avril 2016 et l'impact de la réforme sur les associations : évolution de la notion de pouvoir adjudicateur, question des marchés réservés... Ces réflexions autour des relations entre acteurs associatifs et pouvoirs publics ont également fait émerger de nouvelles interrogations au sein de l'Union autour de la mesure de l'utilité sociale. Repenser nos rapports avec les financeurs publics et privés à l'aune de la financiarisation croissante de l'économie et du « culte de l'évaluation », tels sont les défis que s'est fixé le groupe de concertation de l'Uniopss sur la mesure de l'utilité sociale, en partenariat avec l'UCPA.

AIDES D'ÉTAT : MIEUX TENIR COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

L'Uniopss a été associée à deux réunions organisées par la Commission Europe et International du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS). Un groupe spécifique sur la question des aides d'État, notamment pour faire remonter les difficultés de terrain sur la mise en œuvre du droit européen de ces aides, a été mis en place.

L'Uniopss y participe, en lien avec ses adhérents, notamment dans le champ de l'aide à domicile. Il s'agit de maintenir le statut de la tarification comme une aide d'État autorisée au niveau européen, et de sensibiliser le ministère de l'Économie aux spécificités de financements des associations de solidarité (tarification, hybridation des ressources...). Un document remontant l'ensemble de ces problématiques sera produit en lien avec le CSESS et la DGE en 2017.

CONTRATS À IMPACT SOCIAL : UN POSITIONNEMENT NÉCESSAIRE

Suite à de nombreuses interpellations de ses adhérents sur le sujet, l'Uniopss a mobilisé la réflexion de l'ensemble de son réseau sur

En Bref

• **Audition** auprès du député Yves Blein sur la notion fiscale de cercle restreint de personnes le 18 février 2016.

• **Participation** aux Commissions « Actions publiques » et « Engagement » du Mouvement associatif. Objectif : faire remonter les difficultés et échanger des bonnes pratiques sur la mise en place du service civique et les modalités de co-construction entre les associations et les pouvoirs publics (mise en ligne, notamment, d'une fiche sur le guide d'usage de la subvention réalisé par la DJEPVA).



FAVORISER LA MUTUALISATION ET LA COOPÉRATION ASSOCIATIVE

POUR LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS, LA COOPÉRATION SE FONDE SUR L'AMBITION DE RÉUNIR DES ACTEURS SUR UN TERRITOIRE, afin de travailler ensemble à une œuvre commune, avec comme objectif, l'amélioration de l'accompagnement des personnes. Notre réseau a acquis une expertise par ses accompagnements et appuis techniques aux démarches de coopération et a développé une méthodologie adaptée aux besoins des structures des secteurs social et médico-social.

En 2016, le thème stratégique « Faut-il et comment changer d'échelle dans les associations de solidarité ? » a été à l'ordre du jour de plusieurs réunions la commission MSEA. Trois débats ont eu lieu avec les adhérents du réseau Uniopss. Ils ont permis d'échanger sur les difficultés de terrain rencontrées dans le cadre de la multiplication des rapprochements, mutualisations, fusions etc., processus qui s'est accéléré depuis la réforme territoriale et la fusion des agences régionales de santé (ARS). Ces débats ont été réalisés en étroite collaboration avec le master en sociologie des organisations de Sciences-Po et l'IAE de Paris (Philippe Eynaud).

le sujet des contrats à impact social. Après la sortie en mars 2016 de l'appel à projet national et l'organisation d'une rencontre sur ce sujet à son Congrès, l'Uniopss a produit un positionnement regroupant l'ensemble des contributions de la Commission « Modèles socio-économiques associatifs » (MSEA) et du Conseil d'administration de l'Uniopss dans une note de positionnement mise en ligne le 8 novembre 2016 (Cf fiche 88356 – Site de l'Uniopss).

REPENSER LES GOUVERNANCES ASSOCIATIVES : DES OUTILS EN CONSTRUCTION

Après une animation prospective pour recenser l'ensemble des éléments prioritaires pour notre Union sur la gouvernance associative, un groupe issu de la commission MSEA s'est donné pour objectif de travailler sur les scénarios prospectifs afin d'élaborer collectivement un programme

de mise en valeur de la question de la gouvernance dans le réseau : échanges de bonnes pratiques, création d'outils pratiques et définition de positionnements politiques.

En 2016, l'Uniopss et ses adhérents ont avancé sur la création d'une boîte à outils pour accompagner les associations dans leurs réflexions autour de leur gouvernance, comme levier potentiel d'amélioration des pratiques associatives. Le regard des jeunes en service civique et leur place dans la gouvernance des associations du secteur ont également été intégrés dans les scénarios prospectifs de la « boîte à outils ».

1- Note rédigée par Jean-Michel Bloch Lainé, administrateur membre du Bureau de l'Uniopss.

2- Haut Conseil à la Vie Associative.

3- Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire.

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission Modèles socio-économiques associatifs (18 participants en moyenne), **2** réunions du groupe Gouvernances associatives (11 participants en moyenne).

REPRÉSENTATIONS

2 réunions au Haut Conseil à la Vie Associative (HCVA), **3** réunions de la Commission « Engagement » du Mouvement associatif, **3** réunions à la Commission « Action publique » du Mouvement associatif ; Conseil supérieur de l'ESS : Participation à **4** commissions (5 réunions à la Commission stratégie de développement de l'ESS, 6 réunions à la Commission « Gouvernance et bonnes pratiques, 4 réunions à la Commission « Innovation sociale ») ; Participation à l'AG et au CA de la Chambre française de l'ESS (ESS France).

INTERVENTIONS

1 intervention au séminaire des administrateurs de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais ; **1** rendez-vous avec le Secrétariat d'État en charge de l'ESS auprès du ministère de l'Économie ; **1** participation au colloque national « Financer l'Économie Sociale et Solidaire : nouveaux outils, nouvelles opportunités ».

PRODUCTIONS

285 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.



ACCOMPAGNEMENT ET PARTICIPATION DES ACTEURS : UN ENJEU MAJEUR



En 2016, l'Uniopss s'est fortement impliquée dans la mise en œuvre du plan d'action en faveur du travail social. Outre interroger le travail social au regard des mutations de la société, pour mieux accompagner les personnes en vulnérabilité dans l'accès à leurs droits, et promouvoir la formation tout au long de la vie, un des enjeux pour l'Uniopss a été de s'assurer de la participation effective des personnes concernées dans les différents travaux. L'Uniopss a par ailleurs été attentive aux impacts, pour ses adhérents, d'un certain nombre de grandes réformes, comme la loi Travail.

En Bref

- **Publication** en novembre du positionnement d'accompagnement du réseau : « La coopération : un levier pour faciliter l'innovation et le lien social dans les territoires » (Cf fiche 88393 - Site Uniopss).
- **Constitution d'un groupe de consultation et concertation** par emails du « réseau » (APF, ACSC, Secours Catholique, FSJU, Uriopss Alsace, Uriopss Normandie-Caen, Uriopss Paca) pour appuyer les travaux et réflexions sur le travail social.
- **Réingénierie des diplômes** : travail de constitution, par l'Uniopss, d'un groupe « miroir » de personnes concernées, à la demande de la DGCS.

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU TRAVAIL SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL : ÊTRE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

L'Uniopss a contribué aux différents travaux de mise en œuvre de ce plan et a participé activement à plusieurs groupes de travail mis en place par le cabinet de la secrétaire d'État Ségolène Neuville : un groupe de travail sur le référent de parcours, accompagnant les expérimentations lancées dans 4 départements (Ariège, Bas-Rhin, Pas-de-Calais et Paris) ; un groupe ayant élaboré un guide d'appui à la structuration du premier accueil social inconditionnel de proximité dans le cadre des schémas d'accessibilité des services au public.

Parallèlement, l'Uniopss a été auditionnée en mars par Brigitte Bourguignon, députée du Pas-de-Calais, chargée d'une mission de préfiguration du futur Haut conseil du travail social (HCTS). L'Union a souligné que cette instance, mise en place en juillet, devait prioritairement refléter la réalité du travail social et permettre une participation effective, non seulement des professionnels mais aussi des personnes qu'ils accompagnent.

L'Uniopss, qui représente les associations à la Commission permanente, a également participé au groupe de travail pour co-construire une nouvelle définition du travail social en vue de l'inscrire dans le Code de l'action sociale et des familles. Elle a aussi contribué à faire progresser la participation des personnes aux instances de gouvernance

et à la formation des travailleurs sociaux au sein d'un groupe traitant de cette question.

La Commission professionnelle consultative (CPC) du travail social et de l'intervention sociale, où l'Uniopss siège, a continué à réfléchir sur la formation des travailleurs sociaux.

Pour l'Uniopss, mieux accompagner les personnes dans l'accès à leurs droits, poser la question du développement des compétences et de la pluralité des interventions sociales, permet de mieux se situer dans la dynamique de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, la CPC du travail social a été saisie par Ségolène Neuville pour élaborer un schéma directeur global des formations sociales, avec entre autres, le reclassement en catégorie A des travailleurs sociaux relevant de la fonction publique et l'accès au grade de licence des niveaux III, ainsi que la construction d'un corpus commun de compétences.

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ DANS LES MUTATIONS RELATIVES AU DROIT SOCIAL ET À LA LA QUALITÉ DES EMPLOI

L'Uniopss a été partie prenante de la gouvernance de l'UDES, en siégeant au Conseil d'administration de cette structure syndicale. Elle assure à ce titre, un poste d'administrateur au collège employeur de l'OPCA Uniformation.

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission Modèles socio-économiques associatifs (18 participants en moyenne); **2** réunions du GRHAF (5 participants en moyenne); **5** réunions et conférences téléphoniques du groupe droit social (10 participants en moyenne); pilotage de la partie 2 du Document de rentrée sociale (14 conseillers techniques Uriopss, 3 bénévoles) : **10** réunions téléphoniques.

REPRÉSENTATIONS

Convention Développement durable : **1** rdv au ministère des Affaires sociales, **4** réunions avec les signataires de la convention; Commission Professionnelle Consultative (CPC) de l'intervention sociale et du travail social (9 réunions); **20°** CPC de l'Éducation nationale (1 plénière); Plan d'action du travail social : **3** réunions du Comité de concertation, **3** réunions du groupe sur le 1^{er} accueil social inconditionnel et **3** réunions sur le référent de parcours; Haut Conseil du travail social : **2** plénières, **1** commission permanente et **1** réunion du groupe sur la participation des personnes dans les instances publiques; Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) : **2** réunions pour le suivi du Plan pluriannuel; Commission « Égalité Femmes-Hommes » du CSESS : **2** réunions; Mouvement associatif : **4** réunions de la commission Emploi.

ANIMATION DU RÉSEAU

Projet de capitalisation DLA sur l'expérimentation de GTEC en lien avec l'Uriopss Basse-Normandie; **1** point d'actu dans le groupe de concertation Uriopss Petite enfance; **1** réunion à la commission Uriopss Lutte contre les exclusions; CRPA-CNPA : **1** réunion à la DGCS et **1** copil; **1** journée de rentrée sociale et **1** matinale RH de l'Uriopss Ile-de-France; **1** CA de l'association Voir ensemble.

AUDITIONS

1 audition par la députée du Pas-de-Calais pour le HCTS; **1** audition par l'IGAS, avec le Vice-président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais, sur l'accompagnement social et socioprofessionnel.

PRODUCTIONS

3 points techniques dans Union sociale; **280** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss; **1** note « Quels leviers pour l'emploi » pour France Stratégie 2017-2027.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE AUTRE MANIÈRE D'ENVISAGER L'ACTION ASSOCIATIVE

POUR L'UNIOPISS, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN LEVIER DE PERFORMANCE

dans la construction de l'accompagnement et la qualité des réponses données aux usagers, les conditions de travail des professionnels, tout en développant le rôle d'acteur local des associations. C'est dans cet esprit que l'Uniopss a voulu signer la convention relative au développement durable entre l'État et des fédérations des secteurs sanitaire, social et médico-social (UNIOPSS, FHF, FEHAP, FHP, UNICANCER, FEGAPEI, FNEHAD et SYNERPA). Dans ce cadre, l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) a été missionnée pour mettre en œuvre un Observatoire du Développement Durable en santé, avec un référentiel d'indicateurs élaboré entre octobre et décembre par plusieurs groupes de travail réunissant plus de 90 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux (dont des adhérents de l'Uniopss et de l'Uriopss Ile-de-France).

Par ailleurs, l'Uniopss a animé des **groupes de travail du réseau Uniopss-Uriopss** qui se sont penchés sur différentes réformes impactant fortement les adhérents (loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, loi sur l'encadrement des stages et l'amélioration du statut des stagiaires, loi sur la sécurisation de l'emploi, « loi Travail »).

Consolider l'expertise du réseau en matière de droit social

Le groupe « droit social » réunit les juristes des Uriopss afin de stabiliser et diffuser une analyse partagée des règles applicables aux associations. Au cours des réunions de l'année 2016, le groupe s'est penché sur les réformes en cours, et plus

particulièrement sur les implications de la loi Travail (dont une séance de travail avec le conseiller technique Dialogue social de l'UDES).

Le GRHAF, lieu de réflexions et d'échanges

Le Groupe RH associatives et formation (GRHAF) permet aux conseillers techniques RH des Uriopss des échanges d'expertise et une mutualisation en réseau des compétences RH.

En 2016, le groupe a été attentif à la question de la qualité de l'emploi (santé et qualité de vie au travail, dialogue social paritaire, risques psycho-sociaux, lutte contre les discriminations, dont l'égalité femmes-hommes), ainsi qu'aux formations et accompagnements RH conduits.



AU CŒUR DES NOUVEAUX ENJEUX DE LA COHÉSION TERRITORIALE

La diversité de nos territoires pose la question de l'équité territoriale, avec de nouveaux enjeux pour les acteurs de proximité. En 2016, la commission Territoires et vivre ensemble de l'Uniopss a poursuivi ses travaux pour faire entendre la voix du secteur des solidarités, avec une attention particulière à la mise en œuvre et aux impacts de la réforme territoriale. L'année 2016 a également été marquée par la production, par l'Uniopss, d'une réponse à la consultation de la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux.

RÉFORME TERRITORIALE : UN APPUI TECHNIQUE ET UN ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

La commission Territoires et vivre ensemble poursuit un double objectif : apporter une expertise transversale aux enjeux territoriaux, en s'appuyant sur les spécificités sectorielles des adhérents nationaux et renforcer l'articulation avec le réseau des Uriopss afin de développer le lien territorial. En 2016, l'Uniopss est intervenue à plusieurs reprises auprès des Uriopss et des adhérents nationaux pour les éclairer sur l'impact de la réforme territoriale. Elle a ainsi exposé les grands enjeux de cette réforme (territorialisation des politiques publiques, contractualisation, équité territoriale...) auprès des délégués de la Croix-Rouge Française.

Par ailleurs, l'Uniopss a animé une séquence intitulée « Décentralisation : quels impacts sur les différents acteurs ? » lors de la journée de rentrée sociale de l'Uniopss Pays-de-la-Loire qui avait pour thème : « Les départements, à la croisée des acteurs de l'action sociale ».

L'Uniopss a également lancé un questionnaire auprès des Uriopss pour suivre, au plus près du terrain, la métropolisation sur les territoires.

RENFORCER LES LIENS AVEC LES ACTEURS DES TERRITOIRES

Afin de renforcer l'efficacité de son action, notamment la dimension politique de la Ville au sein du réseau, l'Uniopss a entrepris de développer des relations avec différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la réforme territoriale, comme l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des Conseils Généraux des Départements et des Métropoles (ANADASS), l'Assemblée des Départements de France (ADF), ou encore France urbaine (association regroupant les élus des métropoles, des grandes communautés et des villes centres ou périphériques).

Des contacts ont également été pris avec le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), en vue d'établir un partenariat.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

L'Uniopss, représentée au sein du Conseil économique, social et environnemental (CESE) par Jean-François Serre, administrateur de l'Union et délégué général des petits frères des Pauvres, a commencé à travailler en 2016 à l'élaboration d'un rapport sur la question de l'isolement social.

Ce projet de rapport du CESE, qui devrait être présenté en juin 2017, vise à mieux

appréhender la réalité, les causes et l'impact de la pauvreté relationnelle, à la fois sous l'angle de la santé et de la cohésion sociale.

IMPULSER UNE TERRITORIALISATION DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Dans un contexte de fortes inégalités territoriales, le plan de lutte contre la pauvreté, sollicité par le collectif ALERTE (animé par l'Uniopss) a été mis en œuvre par le gouvernement, mais souffre de se situer essentiellement à un niveau national.

Pour réfléchir à des pistes possibles, l'Uniopss a lancé une réflexion sur les enjeux des inégalités sociales et spatiales et la nécessaire territorialisation des politiques publiques. Elle a ainsi réuni, le 14 janvier 2016 au CESE, une inter-commission regroupant des membres des commissions « Territoires et vivre ensemble » et « Lutte contre les exclusions », en présence de Christine Abrossimov (IGAS), en charge du plan de lutte contre la pauvreté et de Brigitte Baccaini (Commissariat général à l'égalité des territoires - CGET).

Plusieurs risques ont été identifiés, comme celui d'une déclinaison départementale avec des logiques de tuyaux d'orgue, au détriment d'une approche globale. En tout état de cause, une concertation doit être coordonnée et orchestrée, avec une évaluation territoriale associant les différentes parties prenantes



LES REPRÉSENTANTS DES URIOPSS AU SEIN DES CESER RESTENT MOBILISÉS !

L'UNIOPISS A PRIS L'INITIATIVE DE RÉUNIR LES REPRÉSENTANTS DES URIOPSS AU SEIN DES CESER

(Conseils économiques, sociaux, environnementaux régionaux), afin d'améliorer la coordination des acteurs. Dans ce prolongement, le groupe CESER travaille étroitement avec le représentant Uniopss du CESE afin de favoriser une réflexion à dimension territoriale et nationale.

L'organisation de ce groupe, présidé par Daniel Hardy, administrateur de l'Uriopss Bretagne, permet de sensibiliser les CESER aux enjeux des solidarités, tout en renforçant la voix de l'Uniopss. Le réseau Uniopss-Uriopss a été particulièrement en vigilance, en 2016, sur l'application de la réforme territoriale.

(dont les Uriopss). Il apparaît en outre important que l'État soutienne les acteurs locaux (fixation de priorités en fonction des besoins identifiés sur le territoire, précision du rôle des acteurs, engagements financiers...).

SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX : UNE OPPORTUNITÉ POUR AMÉLIORER LA PROTECTION SOCIALE AU SEIN DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

Suite à 4 réunions du groupe « Enjeux européens » de l'Uniopss en 2016 (inter-commission « Territoires et vivre ensemble » et « Modèles socio-économiques associatifs »), **l'Uniopss et EAPN France ont répondu début décembre à la consultation lancée par la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux.**

Les deux organisations ont voulu donner un contenu concret à ce socle pour qu'il contribue à améliorer la vie quotidienne des citoyens européens. L'Uniopss et EAPN France plaident notamment pour la mise en place d'une protection sociale des États membres pour les ressortissants qui n'en bénéficient

pas et le renforcement de celle-ci dans les autres États. Les deux structures ont organisé le 15 décembre 2016 une conférence de presse pour présenter leurs principaux enjeux.

Dans sa réponse, EAPN France, réseau européen de lutte contre la pauvreté, a insisté notamment sur la nécessité d'instaurer, dans tous les États européens, un revenu minimum national, un salaire minimum national et une assurance-chômage nationale. Le montant de ces trois éléments sera différent dans chaque pays mais les critères pour les déterminer devront être communs entre les États membres.

L'Uniopss, quant à elle, a soutenu les propositions d'EAPN France, en les complétant, notamment par la nécessité d'une prise en compte du caractère transversal du handicap dans le socle européen des droits sociaux, la fixation de l'âge de départ à la retraite en lien avec la notion « d'espérance de vie en bonne santé » ou encore le maintien et la défense de services sociaux d'intérêt général (SSIG) forts.

Les réponses à la consultation viendront alimenter le livre blanc de la Commission européenne, attendu pour mars 2017.

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission Territoires et vivre ensemble (10 participants en moyenne) ; **1** inter-commission « Territoires et vivre ensemble » et « Lutte contre la pauvreté (35 participants) ; **3** réunions du groupe de concertation « Enjeux européens » (15 participants en moyenne).

REPRÉSENTATIONS

3 réunions du Conseil d'administration de l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS) ; **1** réunion du Conseil d'administration de l'appel à la fraternité ; **2** réunions à la commission action publique du Mouvement associatif ; **2** réunions auprès de la représentation française de la Commission Européenne ; **1** rencontre parlementaire sur l'avenir de l'Europe (avec Philippe Juvin, député, membre de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs) ; **3** réunions auprès de la représentation française de la Commission européenne.

AUDITIONS

1 audition auprès de la DGCS et **1** audition au Sénat sur la réforme territoriale.

PRODUCTIONS

39 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss (réforme territoriale et Europe).

ANIMATION DU RÉSEAU

1 animation d'une séquence autour de la décentralisation lors de la Journée de rentrée sociale de l'Uriopss Pays-de-la-Loire ; **1** intervention auprès des délégués de la Croix-Rouge Française.



UNE CO-CONSTRUCTION DES NOUVELLES POLITIQUES DE SANTÉ



L'année 2016 a permis à l'Uniopss de consolider sa stratégie interfédérale en matière de santé. Elle a montré que les associations nationales représentatives des différents champs de la santé, peuvent partager une vision politique commune. Suite à la publication de la loi de modernisation de notre système de santé, l'Uniopss a mené un intense travail autour de ses textes d'application. Elle s'est également mobilisée au sein de la Grande Conférence de la Santé réunie par Manuel Valls et a poursuivi la construction de son plaidoyer en faveur d'une amélioration des conditions sociales et territoriales d'accès à la santé de tous durant le colloque sur la santé mentale qu'elle a organisé à Blois. Loin de s'attacher uniquement aux aspects relevant strictement du champ sanitaire, l'Uniopss a privilégié une vision transversale de la santé, soutenue en cela par la diversité de ses adhérents.



LOI DE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ : LES PROPOSITIONS DU COLLECTIF ANIMÉ PAR L'UNIOPISS ONT ÉTÉ EN GRANDE PARTIE ENTENDUES

Un collectif de 16 associations intervenant dans le champ de la santé, animé par l'Uniopss, avait publié en 2015 deux plateformes de propositions communes et d'amendements au projet de loi de santé durant son examen au Parlement.

Au global, **17 propositions d'amendements soutenues par le collectif animé par l'Uniopss ont été intégrées directement dans la loi de modernisation du système de santé** du 26 janvier 2016. L'Uniopss se félicite de l'adoption définitive de ces amendements visant à favoriser l'égalité et l'accès aux soins dans les territoires (maintien des PRAPS - Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins - reconnaissance législative des maisons d'accueil hospitalière, intégration dans le projet territorial de santé mentale d'un programme relatif au maintien dans le logement pour les personnes en souffrance psychique qui en ont besoin, etc.).

Dans le cadre des concertations sur les textes d'application de la loi de modernisation de notre système de santé, l'Uniopss a poursuivi tout au long de l'année 2016 sa mobilisation,

en proposant des amendements aux projets de décrets et d'arrêtés qui lui ont été transmis. En lien étroit avec les membres de sa commission santé et la Conférence Nationale de Santé, elle a ainsi rendu plus de 15 avis sur des textes clés, nécessaires à l'application de la nouvelle loi santé (décret relatif aux projets régionaux de santé, décret et arrêté relatifs aux conseils territoriaux de santé, etc.). La plupart de ses propositions ont été entendues. Elle a également produit 204 fiches d'analyses et de commentaires sur les sites du réseau Uniopss-Uniops pour permettre aux adhérents locaux de s'approprier au mieux les nouveaux dispositifs mis en place.

L'UNIOPISS MOBILISÉE AU SEIN DE LA GRANDE CONFÉRENCE DE LA SANTÉ

L'Uniopss a élaboré et transmis une contribution écrite à la Grande Conférence de la Santé, avant de participer à la réunion du 11 février 2016 organisée par Manuel Valls. L'Uniopss a rappelé à cette occasion les propositions qu'elle a soutenues, avec ses adhérents, autour de deux idées force : lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé pour favoriser un égal accès de tous à la santé, et développer l'articulation entre les formations médicales, paramédicales, sociales et médico-sociales.



Événement

L'UNIOPSS A ORGANISÉ UN COLLOQUE NATIONAL SUR LA SANTÉ MENTALE À BLOIS LE 10 NOVEMBRE 2016



Si l'Uniopss se réjouit d'avoir pu intervenir directement en séance, elle regrette, avec ses adhérents, le manque de mesures concrètes dans la feuille de route élaborée par le gouvernement à l'issue de la Grande Conférence.

L'UNIOPSS PREND POSITION SUR LA SANTÉ MENTALE ET SUR LE NÉCESSAIRE DÉCLOISONNEMENT DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Conviée, le 7 avril 2016, à une rencontre au ministère des Affaires sociales et de la Santé initiée par Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion l'Uniopss a insisté sur la nécessité de décroiser les silos de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale et de renforcer la lutte contre les refus de soins. Elle a par ailleurs évoqué la nécessaire fusion de l'Aide Médicale d'État et de la protection maladie universelle (PUMa). Suite à ce rendez-vous, **l'Uniopss a produit à la demande de la ministre, Ségolène Neuville, une note sur la santé mentale** (Cf fiche 86370 – Site de l'Uniopss).

Elle a ensuite **organisé un colloque national sur la santé mentale à Blois le 10 novembre 2016**, en partenariat avec Santé Mentale France et l'ADESM, avec le soutien de la Ville de Blois, de la DGCS (Direction Générale de

la Cohésion Sociale) et de la région Centre-Val-de-Loire. L'objectif de ce colloque était de co-construire un plaidoyer pour impulser une nouvelle politique de santé mentale (*Voir chapitre « Temps forts 2016 »*).

Ce colloque national a débouché sur l'élaboration du « Consensus de Blois », positionnement politique cosigné par de nombreuses associations et fédérations (Santé Mentale France, Advocacy, la Mad Pride...) et contenant 11 défis et 8 propositions concrètes d'évolution de la politique de santé mentale.

L'Uniopss poursuivra ses travaux sur la santé mentale en 2017 dans le cadre du **Conseil National de la Santé mentale** (CNSM), mis en place en novembre 2016 par Marisol Touraine. Elle a salué la mise en place de cette instance qui va dans le sens d'un véritable pilotage national d'une politique de santé mentale à décliner au niveau régional. Deux groupes de travail, « Santé mentale et grande précarité » ; « Parcours de l'usager et territorialisation de la politique de santé mentale » ont mobilisé tout particulièrement l'Union.

1- Task force animée par l'Uniopss rassemblant Advocacy France, Agapsy, AIRE, ANECAMSP, ANPAA, APF, CSI, Croix-Rouge Française, Fédération Addiction, Fédération d'aide à la santé mentale, FNEAFH, FNH-VIH et autres pathologies, Fédération des acteurs de la solidarité, Médecins du monde, UNAFAM, Uniopss.

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission santé; **5** réunions du comité de pilotage « santé mentale »; **1** réunion du groupe de concertation « centres de santé »; **1** réunion du groupe de concertation « veille juridique »; **1** réunion du groupe de concertation « Groupements Hospitaliers de Territoire »; **1** réunion du groupe de concertation « numérique »

REPRÉSENTATIONS

1 réunion de la Grande Conférence de la Santé; **1** audition ministérielle sur les GHT (Groupements Hospitaliers de Territoires); **1** audition avec Ségolène Neuville sur le volet santé du plan de lutte contre la pauvreté; **4** réunions du CNOSS (Comité National de l'Organisation Sanitaire et Sociale) sanitaire; **5** réunions de la Conférence nationale de santé (CNS); **1** réunion du comité national PAERPA (Personnes Âgées en Risque de Perte d'Autonomie); **2** réunions du Centre de preuves en santé mentale; **1** réunion du CNSM (Conseil National de la Santé Mentale) et **4** réunions de ses groupes de travail; **1** réunion du comité de pilotage de la Statistique Annuelle des établissements de santé; **1** réunion du comité de concertation de la politique générale de la stratégie des systèmes d'information de santé.

PRODUCTIONS

4 publications dans Union Sociale; **204** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uniops; **1** contribution écrite à la Grande Conférence de la Santé; **1** note à Ségolène Neuville sur la santé mentale; **1** positionnement et **1** boîte à outils sur les GHT; **1** positionnement, **1** note d'analyse et **1** résumé sur la loi de modernisation du système de santé; **2** avis au Secrétariat général du ministère des Affaires sociales sur des textes d'application de la loi santé; **15** contributions aux avis de la CNS sur les textes d'application de la loi santé; **1** positionnement sur les centres de santé; **1** note de positionnement sur la santé mentale appelée « Consensus de Blois ».



UNE LUTTE POUR L'INCLUSION SOCIALE DE TOUS À RENFORCER



L'Uniopss a poursuivi en 2016 l'animation de sa Commission « lutte contre la pauvreté », appelée pour les médias « collectif ALERTE » (38 associations et fédérations nationales de lutte contre l'exclusion). Le fil rouge de ses travaux a été le suivi de la mise en œuvre du plan pluriannuel interministériel de lutte contre la pauvreté. Au-delà même du plan, l'Uniopss a été amenée à travailler sur l'actualité du secteur, et tout particulièrement : l'évolution de la pauvreté, l'emploi, l'immigration, les ressources, l'alimentation, et la participation.

PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION : COMBLER SES INSUFFISANCES

L'Uniopss, comme chaque année depuis la création du plan en 2013, a suivi de très près sa mise en œuvre. Elle a produit un bilan détaillé de l'état de réalisation du plan au bout de trois ans. Ce bilan a fait l'objet d'une conférence de presse ALERTE le 17 février 2016 (*communiqué et bilan intégral consultables sur le site internet de l'Uniopss - fiche 85740*). Si le plan apparaît globalement respecté, il demeure très insuffisant pour faire reculer la pauvreté, notamment en matière d'hébergement et de logement.

Aussi, ALERTE a demandé le dépassement des objectifs fixés il y a trois ans (*Cf fiche 86273 - site de l'Uniopss*) lors du bilan effectué en Conseil des ministres le 13 avril 2016 et a diffusé un communiqué de presse rendant publiques ses demandes à ce propos. L'Uniopss et les collectifs ALERTE réunis au niveau régional et local ont également interpellé régulièrement les pouvoirs publics sur les insuffisances en matière de territorialisation du plan LCE. Une analyse de la circulaire du Premier ministre du 18 juillet 2016, a pointé ce problème.

HÉBERGEMENT – LOGEMENT : DÉPASSER L'URGENCE

L'Uniopss a souligné à nouveau la priorité du dépassement de l'urgence, en particulier

lors de l'audition avec les rapporteurs à l'Assemblée nationale et au Sénat de la Mission Égalité des Territoires et Logement du Projet de loi de Finances 2017 en octobre et novembre 2016. Un éclairage sur hébergement d'urgence et santé a également été donné avec la FNH-VIH et la Fédération Addictions. Des amendements portés par l'Uniopss, en lien avec le Collectif des Associations Unies, sur la loi Égalité et Citoyenneté, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat en juin et octobre 2016, ont aussi proposé des dispositions permettant de concrétiser cette priorité. Suite à ces démarches, un amendement proposant d'inciter les communes à construire plus de logements très sociaux a été déposé par des parlementaires, et celui intégrant le mandat de gestion dans l'intermédiation locative a été soutenu par ceux-ci. Enfin, la lettre commune FNARS, Uniopss, FEHAP avec 19 autres associations, adressée au Premier ministre le 25 octobre 2016 a porté notamment sur les risques de dégra-

dition de l'accompagnement liés d'une part au recours à la forme du marché public pour créer des places d'hébergement généralistes et pour demandeurs d'asile et d'autre part au prix trop bas fixé dans les appels d'offres. Elle demandait la reprise de la concertation avec les associations sur ce sujet. Les discussions avec les ministres du Logement et de l'Intérieur ont repris.

EMPLOI : DONNER LA PRIORITÉ AUX CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

L'Uniopss a adressé au Président de la République, en janvier 2016, une lettre inter-associative dans laquelle les signataires insistaient pour que, dans le plan emploi, la priorité soit donnée aux demandeurs d'emploi de longue durée. Le 26 janvier, Françoise Hollande répondait aux associations qu'un plan pour les demandeurs d'emploi de longue durée serait développé. (*Cf fiche 85487 - site Uniopss*).

En Bref

- **Immigration** : co-signature par l'Uniopss, le 20 juin 2016, d'un manifeste demandant au gouvernement de respecter ses engagements internationaux et de favoriser un accueil pérenne, dans la dignité, des personnes fuyant la guerre et les persécutions (*fiche 86923*).
- **Participation** : intégration du CNPA (Conseil national des personnes accueillies ou accompagnées) et des CRPA (Conseils régionaux) dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) – décret du 26 octobre 2016. Une bonne pratique associative devenue politique publique, qui satisfait pleinement l'Uniopss et son réseau, à l'origine notamment de la création des CRPA.



PARTAGE DE PRATIQUES INNOVANTES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'UNIOSS A PROPOSÉ AUX URIOPSS ET À LEURS ADHÉRENTS LOCAUX DE TERRAIN DE FAIRE REMONTER LEURS PRATIQUES ASSOCIATIVES

innovantes en matière de lutte contre la pauvreté. Grâce à l'implication forte des Uriopss, 11 pratiques innovantes dans les secteurs de l'hébergement, du logement, de la santé, de l'emploi, de la parentalité, de la jeunesse, émanant de 8 régions, ont été mises en évidence. Ces pratiques ont déjà été transmises à l'Administration centrale en charge du logement fin 2016 et le seront également à celle en charge de la cohésion sociale. Elles ont été signalées dans la presse spécialisée et lors d'une journée réalisée par les ASH (Actualités sociales hebdomadaires) sur les défricheurs du social fin novembre 2016. Elles pourront également illustrer le rôle essentiel des associations dans le cadre des messages diffusés par l'Unioyss pendant la campagne présidentielle.

MINIMA SOCIAUX : LES SIMPLIFIER ET LES AMÉLIORER

Dans la foulée, le 22 janvier, le collectif ALERTE a adressé un courrier au Chef de l'État, lui demandant de le recevoir, pour travailler sur ce plan demandeurs d'emploi de longue durée. ALERTE a été reçu plusieurs fois par Matignon et le Cabinet du ministère du travail. (Cf fiche 85488 – site Unioyss).

Dans un communiqué de presse du 16 mars 2016, ALERTE a noté avec satisfaction que trois de ses demandes avaient été prises en compte dans les annonces faites autour de la loi El Khomri par le Premier ministre : universalisation de la garantie jeunes, abondement de 400 heures pour le CPF (compte personnel de formation) des travailleurs les plus éloignés de l'emploi, et nouvelle possibilité de dotation du CPA (compte personnalisé autonomie) liée à l'engagement citoyen. ALERTE a diffusé un communiqué de presse le 16 mars pour dire sa satisfaction mais aussi sa vigilance. (Cf fiche 86021 – site Unioyss).

Dans un communiqué de presse du 19 avril, le collectif ALERTE a, avec d'autres organisations, salué la qualité du rapport rendu le 18 avril par le député Christophe Sirugue sur l'amélioration des minima sociaux. Le communiqué soulignait notamment la nécessité de mettre en place rapidement les simplifications préconisées. (Cf fiche 86333 – site Unioyss).

Dans un communiqué de presse du 24 juin 2016, l'Unioyss a ensuite déploré l'incapacité de l'État et des départements à trouver un compromis sur le financement du RSA. Elle a appelé à reprendre les négociations et à donner suite rapidement au rapport Sirugue. (Cf fiche 87012 – site Unioyss).

La simplification des minima sociaux a finalement été présentée en Conseil des ministres du 13 juillet 2016 et incluse dans le PLF 2017 à la satisfaction de l'Unioyss. (Cf fiche 88662 – site Unioyss).

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

8 réunions de la Commission lutte contre les exclusions (collectif ALERTE), **3** réunions ALERTE-partenaires sociaux.

REPRÉSENTATIONS

50 réunions dans des instances telles que : Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion (CNLE), Conseil national de l'habitat (CNH), Comité de suivi DALO, Collectif des Associations Unies (CAU), EAPN France et Europe, Direction générale de la cohésion sociale, réunions inter-CRPA, COPIL inter-CRPA; une dizaine de réunions avec des cabinets ministériels; **1** rencontre avec la ministre du Travail et de l'Emploi; **1** rencontre avec le Premier ministre.

PRODUCTIONS

287 fiches produites sur les sites du réseau Unioyss-Unioyss, un document de capitalisation de **11** pratiques régionales innovantes; **2** dossiers (immigration; non recours) dans Union Sociale.

AUDITIONS

2 auditions parlementaires (Projet de loi de finances et minima sociaux).

ANIMATION DU RÉSEAU

6 réunions avec les Uriopss sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.



ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉFENSE DES DROITS DES ENFANTS ET DES FAMILLES



Pendant cette année 2016 riche en temps forts, l'Uniopss a contribué à faire avancer les droits des enfants et des familles dans le cadre des politiques publiques, en particulier dans la loi relative à la protection de l'enfant, promulguée le 14 mars 2016. Pour porter la voix des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), avec le support de sa Commission nationale Enfance-Familles-Jeunesses, elle s'est mobilisée dans l'ensemble des instances officielles de concertation, des secteurs de la petite enfance à la protection judiciaire de la jeunesse, en passant par la protection de l'enfance.

PROTECTION DE L'ENFANT : PROMOUVOIR UN RESPECT INCONDITIONNEL DES DROITS DE TOUS LES ENFANTS

Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant : une mobilisation importante, des avancées... mais pas assez !

Après 18 mois de concertation, la loi relative à la protection de l'enfant a été votée le 1^{er} mars 2016 et promulguée le 14 mars 2016. L'Uniopss a participé à l'ensemble des temps de concertation qui ont abouti au vote de cette loi importante pour la protection des enfants. Malgré de vifs débats parlementaires, les principales ambitions de la proposition de loi initiale ont été préservées : améliorer la gouvernance nationale et locale, sécuriser le parcours de l'enfant, adapter le statut des enfants confiés à long terme.

La DGCS a souhaité ensuite inviter les acteurs du secteur pour penser la rédaction des 14 décrets d'application de cette loi. L'Uniopss a veillé à ce que le secteur associatif soit systématiquement concerté sur ces chantiers et a participé activement à plusieurs groupes de travail.

Mineurs Non Accompagnés : à Calais ou ailleurs, les droits doivent être les mêmes pour tous les enfants

En amont et dans la suite du démantèlement de la « jungle » de Calais, intervenue à la fin du mois d'octobre 2016, l'Uniopss a participé à de nombreuses réunions sur le sujet de la prise en charge spécifique des jeunes issus de ce bidonville. Bien que l'Uniopss ait souhaité la mise en place d'un dispositif d'urgence sociale pour assurer la protection immédiate des enfants concernés, l'État a pris le parti de créer des Centres d'Orientation et d'Accueil pour Mineurs (CAOMI). Face aux nombreuses difficultés posées par ces centres, qui n'ont aucun statut légal, l'Uniopss reste en vigilance pour que ces jeunes soient accueillis, sans délai, en protection de l'enfance et dans des dispositifs adaptés à leur situation.

Concernant la mise à l'abri, l'évaluation et l'accompagnement des mineurs non-accompagnés sur l'ensemble du territoire, le Garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, a souhaité remobiliser le comité national de suivi de la répartition des mineurs non-accompagnés.

L'Uniopss a été intégrée par décret à cette instance, témoignant ainsi de l'implication forte des associations de protection de l'enfance. L'Uniopss a eu l'occasion de rappeler leur rôle majeur auprès des départements dans l'évaluation, l'accueil d'urgence et la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

L'Union participera désormais aux réunions du Comité national de suivi et reste dans l'attente du décret annoncé par le ministre de la Justice.

PETITE ENFANCE : UN ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS À REDYNAMISER

Consolider les modes d'accueil du jeune enfant

Le 9 mai 2016, Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue de la petite enfance, a remis son rapport à Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, sur le thème du développement de l'enfant, des modes d'accueil et de la formation professionnelle.

Inscrit dans une stratégie de refondation, d'ici 2020, des modes d'accueil de la petite enfance et de la filière des métiers et diplômes de ce secteur, ce rapport propose des priorités pour l'accueil des jeunes enfants afin de favoriser leur développement complet. L'Uniopss, qui a participé au Comité de pilotage de cette mission, soutient les propositions portées par Sylviane Giampino, qui rejoignent les préoccupations des acteurs de l'ESS de la petite enfance réunis au sein de l'Union. Elle reste vigilante sur les arbitrages et les dispositions qui seront prises dans le cadre du plan d'action annoncé par la ministre.



PROTECTION DES ENFANTS ISSUS DE CALAIS : UNE IMPORTANTE MOBILISATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS

AU LENDEMAIN DU DÉMANTÈLEMENT DE LA JUNGLE DE CALAIS, LE SECTEUR ASSOCIATIF S'EST FORTEMENT MOBILISÉ pour offrir des lieux d'accueil et d'accompagnement aux jeunes. Malgré l'absence de statut légal et le risque pris par les gestionnaires, ce sont près de 70 CAOMI qui ont été créés dans des délais extrêmement courts. L'Uniopss salue l'engagement et la réactivité des associations et des Uriopss qui ont joué un rôle majeur de relais sur les territoires.

Développer quantitativement et qualitativement l'accueil des jeunes enfants au plus près des besoins locaux

Lancé en 2014 dans 17 territoires « préfigurateurs », le calendrier prévisionnel des schémas territoriaux des services aux familles annonçait leur finalisation pour avril 2014.

Pourtant, à ce jour, seuls 30 départements ont signé leurs schémas, tandis que 55 ont, *a minima*, mis en place un comité de pilotage stratégique. Jugeant ce bilan insuffisant, l'Uniopss a demandé en mai 2016, par le biais d'ALERTE, que soit rappelé aux préfets leur rôle de pilote dans ces projets.

Le 18 juillet 2016, dans une circulaire interministérielle relative au renforcement de la mobilisation autour du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale aux niveaux régional et départemental, le Premier ministre, s'adressant aux préfets, a réaffirmé son souhait que les schémas soient signés avant le 31 décembre 2016. L'Uniopss est restée attentive aux impacts de cette circulaire sur les territoires.

Par ailleurs, l'Uniopss a participé activement lors de l'année 2016 à différents groupes de travail animés par la DGCS : le groupe relatif aux normes posées par

les services de protection maternelle et infantile aux établissements d'accueil du jeune enfant ainsi que celui relatif à la sécurité dans les établissements.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE : MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS PRIORITAIRES ET PROMOUVOIR LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR ASSOCIATIF

Améliorer le dialogue institutionnel

En 2016, l'Uniopss a poursuivi son action pour que le Secteur Associatif Habilité (SAH) obtienne des réponses concrètes à ses besoins. Une rencontre a eu lieu le 4 octobre 2016 entre la Directrice de la PJJ, Catherine Sultan, et le collectif inter-fédéral justice des mineurs (CNAPE, C&J, FN3S, Uniopss).

Ce temps d'échange a permis d'aborder la mise en œuvre du plan d'action national, la déclinaison territoriale de la charte d'engagements réciproques (bilan et perspectives) mais aussi le sujet majeur de la complémentarité des offres de formation du secteur associatif et du secteur public ainsi que la prévention de la radicalisation violente.

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission EFJ (19 participants en moyenne); **3** réunions du groupe de concertation petite enfance (23 participants en moyenne) et **3** groupes de concertation protection de l'enfance; **2** groupes de travail sur ces champs; **3** interventions en Uriopss.

REPRÉSENTATIONS

8 réunions au Haut Conseil de la Famille; **1** réunions du Comité d'entente Enfance du Défenseur des Droits; **4** réunions du Comité partenarial Petite Enfance de la CNAF.

AUDITIONS

7 auditions par l'Assemblée nationale, le Sénat et les Inspections; **1** audition par le ministre de la Justice.

PRODUCTIONS

245 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

Faire remonter les préoccupations des acteurs au plus près des enjeux du terrain

L'Uniopss a participé en 2016 à plusieurs groupes de travail afin de porter les préoccupations du Secteur associatif habilité (SAH). C'est le cas du Comité de pilotage des centres éducatifs fermés (CEF), du groupe relatif à la réforme du financement de la mesure judiciaire d'investigation éducative.

L'Uniopss a par ailleurs été auditionnée dans le cadre d'une étude sur les synergies possibles entre les offres de formations du secteur public et du SAH. ■



MOBILISATION INTENSE SUR DES RÉFORMES STRUCTURELLES MAJEURES

En 2016, à l'aube de la mise en œuvre des réformes de la tarification des EHPAD, de la généralisation des CPOM pour les établissements et services pour personnes en situation de handicap et pour personnes âgées, l'Uniohps s'est particulièrement mobilisée, tant dans le cadre des concertations avec les cabinets ministériels que lors d'auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat. Elle pointe un premier bilan fort décevant de la mise en œuvre de réformes structurelles ainsi que les faiblesses d'une segmentation des politiques à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. L'Union s'est également impliquée dans de nombreux chantiers, comme la démarche « Une réponse accompagnée pour tous », le projet SERAFIN-PH ou encore l'appui au déploiement des systèmes d'information dans le secteur médico-social. Elle a été aussi partie prenante d'événements d'envergure tels que la Conférence Nationale du Handicap (CNCPH), le Comité Interministériel du Handicap (CIH) ou encore le seul événement marquant pour ce secteur dans la mandature, organisé à l'Élysée dans le cadre de la Semaine Bleue, mettant à l'honneur la question du « bien-vieillir ».



Des dispositifs communs à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées questionnés

MISE EN ŒUVRE DE LA LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT : UNE MOBILISATION FORTE DU RÉSEAU

L'année 2016 aura été marquée par les nombreuses concertations autour des textes d'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

La Commission Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap de l'Uniohps a ainsi apporté sa contribution aux textes d'application relatifs à la réforme de la tarification des EHPAD, la généralisation des CPOM, la réforme du cadre budgétaire et comptable des établissements et services médico-sociaux, du contrat de séjour, de la dési-

gnation de la personne de confiance, de l'obligation de signalement des événements graves pouvant conduire à des maltraitements, ainsi qu'au cahier des charges des Maisons Départementales de l'Autonomie (MDA). L'Union a également été associée au premier rapport de l'IGAS et de l'IGA sur la mise en œuvre de la réforme du domicile, ainsi qu'aux travaux du Copil de Refondation des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

L'UNIOHPS SE POSITIONNE POUR L'UTILISATION ET LA SANCTUARISATION DES RÉSERVES DE LA CNSA

L'Uniohps a animé l'action de membres du Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) concernant les

réserves de la Caisse. Dans le cadre d'un courrier ouvert au Premier ministre puis d'une conférence de presse, mi-septembre, des membres du Conseil de la CNSA ont demandé l'affectation des réserves de la CNSA dès le budget 2017, tout en réitérant leur attente de sanctuarisation de ces réserves et d'élaboration d'une stratégie pluriannuelle d'utilisation de ces crédits. Cette demande, qui n'a toutefois pas pleinement été entendue, aura eu le mérite de ne pas ponctionner d'avantage les réserves de la caisse pour le financement du fonds d'insertion des départements prévue dans le cadre de la loi de financement de Sécurité sociale pour 2017.



L'UNIOPSS POURSUIT SA MOBILISATION AUTOUR DE L'AUTONOMIE ET LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

LA COMMISSION AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DE L'UNIOPSS, qui réunit les adhérents des deux secteurs, a pour objectif de travailler à l'élaboration des positionnements politiques du mouvement qui seront soumis aux instances de l'Uniopss. Cette Commission nationale est appuyée par deux groupes de concertation sectoriels : l'un centré sur les personnes en situation de handicap, l'autre sur les personnes âgées. En 2016, la Commission et les groupes de concertation ont contribué aux projets de textes d'application impactant les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ou encore à la préparation d'auditions. 9 notes de positionnements communs ont été construites et portées dans ce cadre. La Commission a également mis à jour son plaidoyer intitulé « Pour un modèle de protection sociale fondé sur des réponses équitables, choisies, motrices de cohésion sociale », lancé un groupe de travail SERAFIN PH du réseau Uniopss-Uniopss au mois d'octobre et organisé un voyage d'étude de deux jours à Barcelone.

POUR UNE REFONDATION DES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Outre la mobilisation du réseau dans le cadre des travaux du Copil National de refondation des SAAD, l'Union a plaidé pour une meilleure prise en compte des réalités des services qui interviennent auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Ceux-ci se trouvent en effet évincés des différents chantiers en cours, tels que le projet SERAFIN PH, ou encore de la mission de l'IGAS du mois de décembre visant à faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la réforme du domicile de la loi ASV.

LA COMMISSION AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ PA/PH EN VOYAGE D'ÉTUDE À BARCELONE

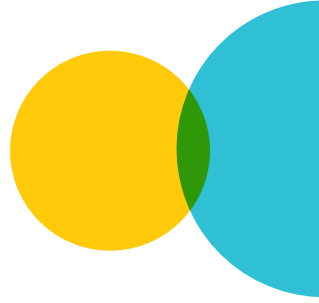
Afin de découvrir d'autres politiques publiques, ainsi que des initiatives associatives et citoyennes en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées dans un contexte de crise économique, l'Uniopss a organisé, au mois de mai, un voyage d'étude à Barcelone. Plusieurs visites d'établissements, de services, des rencontres avec les associations, des échanges avec les acteurs locaux, ont permis aux 15 participants d'en savoir plus sur un certain nombre d'actions impulsées à Barcelone (logement, santé, vie sociale, accompagnement et soin à domicile, habitat collectif/intermédiaire, participation des usagers).

Chiffres-clés 2016

REPRÉSENTATIONS :

PH 18 réunions du CNCPH (Permanente et Plénière), 10 réunions de la COCI du CNCPH (animation), 3 réunions du Conseil de la CNSA et 9 Commissions, 6 réunions du GR31; 9 réunions du Comité d'entente national des associations; 7 réunions du Collectif pour une France Accessible; SERAFIN PH : 1 COSTRAT, GTN SERAFIN PH : 6 réunions; Groupe SERAFIN PH/ autorisation : 1 réunion; Groupe SERAFIN PH « participation des usagers » : 1 réunion; Groupe SERAFIN PH/Communication : 1 réunion; 1 Conférence Nationale du Handicap et 2 réunions préparatoires; 1 Comité Interministériel du Handicap, trois réunions préparatoires.

PA Haut Conseil de l'Enfance de la Famille et de l'Age (HCEFA) : 1 réunion d'installation du Conseil; CNSA : 3 Conseils et 9 commissions; 6 réunions du GR31; 2 réunions du CNOSS section sociale; 1 réunion du Comité national d'entente Semaine Bleue; 5 réunions du Comité de pilotage national de refondation des SAAD; 1 réunion du Comité de suivi du Plan Maladies neuro-dégénératives (PMND); 3 réunions AFNOR; 1 réunion du Comité de pilotage national sur le parcours des soins des PA (PAERPA) ; 1 réunion du Comité de suivi du plan canicule et grand froid; 3 réunions du Groupe « Habiter Autrement »; 1 réunion du GT « HAD en EHPAD »; 1 réunion du Comité Stratégique TB ANAP.



2

Des dispositifs spécifiques à investir

PERSONNES ÂGÉES

Appui à la mise en œuvre de la réforme de la tarification des EHPAD et de la généralisation des CPOM

L'Uniopss a été associée aux travaux d'élaboration des projets de décrets et d'arrêtés d'application de la loi ASV réformant la tarification des EHPAD et leur cadre budgétaire, ainsi que généralisant, pour tous les EHPAD, les CPOM obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2017 et pour les établissements et services accueillant ou intervenant auprès des personnes en situation de handicap depuis le 1^{er} janvier 2016. Dans le cadre de ces concertations, l'Union a demandé avec insistance auprès des cabinets ministériels, puis par voie de communiqué de presse, à ce que les principaux acteurs concernés soient d'avantage concertés, notamment ceux intervenant auprès des personnes en situation de handicap.

Promotion des lieux de vie collectifs et Programme d'amélioration de la qualité de vie en EHPA(D)

Le partenariat développé entre la CNAV et l'Uniopss pour la promotion des lieux de vie collectifs s'est prolongé en 2016. L'Uniopss assure une animation de son réseau autour des deux objectifs du programme : l'amélioration de la qualité de vie sociale dans les EHPA (essentiellement logements foyers) et les habitats collectifs. Les Uriopss assurent le repérage et la promotion des projets de rénovation de foyers logements ou autres EHPA ou de création d'habitats collectifs pour personnes âgées en capacité de mener une vie autonome. Le Programme d'amélioration de la qualité

de vie en EHPA(D), en partenariat avec la Fondation JM Bruneau, s'est, en outre, poursuivi en 2016. Les Uriopss mobilisées chaque année repèrent et accompagnent, chacune, deux projets d'amélioration de la qualité de vie et de service en EHPAD parmi leurs adhérents. Un séminaire national, organisé par l'Uniopss Rhône-Alpes en partenariat avec l'Uniopss et la Fondation JM Bruneau ainsi qu'une journée d'étude portant sur la fin de vie, organisée par l'Uniopss Pays-de-la-Loire, ont, eu lieu dans le cadre de ce partenariat élargi en 2016.

PERSONNES HANDICAPÉES

Une année active pour la Commission du CNCPH animée par l'Uniopss

La nouvelle mandature du CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) a été installée au cours du mois d'avril 2016 par Ségolène Neville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

L'Uniopss, également membre de la Commission Permanente, a contribué à l'élaboration du décret constitutif du Conseil et anime la Commission Organisation et Cohérence Institutionnelle du CNCPH. Outre l'élaboration du règlement de fonctionnement du Conseil, cette commission a été largement mobilisée au cours de l'année 2016, tant lors de l'élaboration de notes argumentaires sur des projets de textes d'application de la loi ASV, de la loi de santé ou de la loi numérique, que par de nombreux échanges avec l'administration pour une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap et des acteurs sur les territoires.





Conférence Nationale du Handicap et Comité Interministériel du Handicap : l'Uniopss associée aux travaux préparatoires

Dans le cadre de la préparation de la Conférence Nationale du Handicap réunie par François Hollande le 19 mai, l'Uniopss a notamment porté le souhait de voir poser le cadre d'une convergence sans confusion des politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'Uniopss a par ailleurs apporté sa contribution à la préparation du Comité Interministériel du Handicap (CIH), réuni en décembre par Manuel Valls, dont l'objectif était de « changer durablement de regard et de méthode pour accompagner l'autonomie des personnes concernées en rendant la société plus accueillante et plus inclusive ». Alors que se mettent actuellement en place les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie et les Maisons Départementales de l'Autonomie (MDA), l'Union a notamment regretté l'absence de participation du Secrétariat d'État en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie dans le cadre de ce CIH, sur des questions pourtant transversales comme le développement de l'habitat inclusif où les mêmes besoins sont constatés pour les personnes âgées.

L'Uniopss mobilisée dans les travaux du groupe de travail SERAFIN-PH

Le projet SERAFIN-PH a pour objectif, à terme, de réformer la tarification des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap, selon des modalités renouvelées. L'Uniopss est membre du Comité Stratégique National (COSTRAT) et

est impliquée dans les différents travaux du Groupe Technique National. Elle assure, enfin, le suivi et l'accompagnement des adhérents du réseau. L'Union a notamment lancé, fin 2016, un groupe de travail national destiné principalement à accompagner ses adhérents d'ores et déjà engagés dans les chantiers.

Déploiement du fonctionnement en dispositif des ITEP

En 2016, l'Uniopss a poursuivi son action, aux côtés de l'AIRe (Association nationale des Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques et de leurs Réseaux), pour le déploiement du fonctionnement en dispositif des ITEP et SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

L'Uniopss est notamment intervenue dans le cadre d'une matinée de restitution des éléments issus de l'étude commandée par la CNSA sur les parcours de jeunes en dispositif effectuée par l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), dans le cadre des journées nationales de l'AIRe à Aix-les-Bains. L'Uniopss et la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) sont revenues sur le projet de décret relatif au fonctionnement en dispositif des ITEP qui a reçu un avis favorable du CNCPPH et sera publié début 2017. L'Union a notamment rappelé l'importance de laisser toute la souplesse nécessaire au fonctionnement en dispositif et a fait le point sur les perspectives d'extension de ce dernier à d'autres publics, qui seront explorées par le CNCPPH au cours de l'année 2017.

Chiffres-clés 2016

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission Autonomie (30 participants), **3** réunions du groupe de concertation « Établissements et Services pour personnes handicapées » (20 participants), **3** réunions du groupe de concertation « Établissements et services pour personnes âgées » (20 participants). **1** voyage d'étude à Barcelone (15 participants).

PRODUCTIONS

4 interviews (Magazine « Directions », Mensuel des Maisons de Retraite, TSA, Age Village); **1** note d'analyse de la loi d'adaptation de la société au vieillissement; **1** publication dans Union Sociale; **645** fiches PA/PH et **118** fiches services à la personne produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

AUDITIONS

3 auditions parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat; **1** audition de l'IGAS et de l'IGA sur le volet domicile de la mise en œuvre de la loi ASV.

ANIMATION DU RÉSEAU

1 intervention à la Commission Autonomie Régionale de l'Uriopss Rhône-Alpes; **1** présentation de la loi ASV lors d'une journée de l'Uriopss Picardie; **1** participation à la journée de rentrée sociale de l'Uriopss Alsace; **1** présentation du projet de décret relatif au fonctionnement en dispositif des ITEP lors des journées nationales de l'AIRe (aux côtés de la CNSA et de la DGCS); **1** participation à la commission régionale PA de l'Uriopss Centre; interventions en Uriopss et auprès d'adhérents Nationaux sur le projet SERAFIN-PH.



DE NOUVEAUX LEVIERS POUR RENFORCER LA COOPÉRATION AU SEIN DU RÉSEAU



La finalité du Service Ressources au réseau est d'appuyer la structuration et le développement de l'offre d'accompagnement des Uriopss et des adhérents nationaux, en renforçant les dynamiques de coopération. L'année 2016 a été consacrée principalement à la consolidation des activités existantes et au lancement d'un nouveau projet lié au développement de l'activité de formation dans le réseau.

1 > La formation

La formation représente l'un des leviers incontournables du réseau pour accompagner les associations et répondre aux besoins du secteur, en constante évolution. Les Uriopss se sont inscrites depuis plusieurs années dans une logique d'échange de pratiques dans ce domaine. En 2016, elles ont souhaité aller plus loin, en favorisant la mutualisation des compétences et le développement de projets communs, afin que leur activité puisse profiter de manière optimale de la force du réseau.

LA CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION AU SEIN DE L'UNIOUSS

L'Uniopss a souhaité soutenir la démarche de coopération inter-Uriopss. Pour ce faire, un poste de chargé de développement de la formation a été créé en juin 2016 à l'Uniopss, afin d'appuyer l'avancée des chantiers engagés par les Uriopss, poursuivre à leurs côtés la structuration de l'activité formation et développer la complémentarité avec l'offre des adhérents nationaux. Cette mission s'appuie notamment sur la

co-animation, avec le directeur de l'Uriopss Champagne-Ardenne, du groupe formation.

L'ENGAGEMENT DU RÉSEAU DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE

Afin de répondre aux exigences du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, le réseau Uniopss-Uriopss s'est engagé dans une démarche collective de valorisation de la qualité de son activité de formation. 15 documents partagés ont été construits à cet effet. Au-delà de la contrainte réglementaire, le réseau va poursuivre ses travaux dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses actions.

L'HARMONISATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE DES SUPPORTS ET L'AFFIRMATION DE LA MARQUE UNIOUSS-URIOPSS

Des éléments de langage communs et une charte graphique ont été élaborés afin de construire une marque Uniopss-Uriopss et de

mieux valoriser ainsi l'expertise et la force du réseau. Ce travail de mutualisation a été utilisé par 18 Uriopss pour l'élaboration de leur catalogue de formation 2017. Un document national a également été produit pour valoriser l'activité de formation du réseau Uniopss-Uriopss.

LA CRÉATION D'UN TRONC COMMUN DE FORMATIONS

Afin de mieux valoriser l'activité de formation du réseau, a été construit un tronc commun national, regroupant une vingtaine de formations mises en place sur l'ensemble du territoire, en complément des actions spécifiques régionales organisées par les Uriopss.

LA CONSTITUTION D'UN VIVIER PARTAGÉ DE FORMATEURS

Un travail de mise en commun des formateurs internes et externes sollicités dans le cadre des formations a été réalisé afin de renforcer l'identification des ressources mobilisables dans l'ensemble du réseau Uniopss-Uriopss.

Un appel d'offres national remporté par le réseau Uniopss-Uriopss, en partenariat avec un adhérent national

En juin 2016, l'Uniopss a expérimenté la coordination d'une réponse à un appel d'offres lancé par l'OPCA Unifaf concernant une action collective nationale portant sur « le soutien des structures d'accueil des demandeurs d'asile ». Cette réponse s'est appuyée sur l'expertise sectorielle d'un adhérent national (Assfam) et sur le maillage territorial et la compétence d'organismes de formation des Uriopss. L'Uniopss a remporté cet appel d'offres, aux côtés de la Fédération des acteurs de la solidarité, avec qui a été organisé un partage territorial pour la mise en œuvre des formations. Cette première expérience a permis de mieux identifier les opportunités en matière de coopération avec les Uriopss et les adhérents nationaux.

Chiffres-clés 2016

3 réunions en présentiel du groupe formation Uniopss-Uriopss ; **15** documents élaborés dans le cadre de la démarche qualité ; **1** intervention à la journée de rentrée sociale de l'Uriopss Bourgogne-Franche-Comté ; **1** appel d'offres national remporté ; **1** appel d'offres national reconduit.



2 > Le Service Civique

Depuis septembre 2015, l'Uniopss est agréée pour mettre à disposition des jeunes en Service Civique auprès de l'ensemble de son réseau (Uriopss, adhérents nationaux, et leurs membres respectifs). L'année 2016 a été consacrée, en lien avec les Unions régionales, à la structuration du dispositif national et à sa territorialisation via la signature de conventions entre l'Uniopss et les Uriopss volontaires. À la fin de l'année 2016, 8 Uriopss participent à l'accompagnement de leurs adhérents qui souhaitent accueillir un volontaire et 9 s'impliquent dans l'animation des formations civique et citoyenne. Ce projet a été soutenu par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

LA PROMOTION DU SERVICE CIVIQUE

Différentes actions de valorisation du dispositif de mise à disposition par le réseau Uniopss-Uriopss ont été réalisées :

- Une dizaine de volontaires engagés dans le réseau ont été invités lors du Congrès de l'Uniopss. À cette occasion, un stand d'information sur le Service Civique a été mis en place, ainsi qu'un temps d'échange dans le cadre du Village réseau.
- 6 réunions d'information sur le Service Civique ont été organisées en région en lien avec les Uriopss et 2 au niveau national auprès d'adhérents nationaux (la Fondation Armée du Salut et la Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalières).
- Une contribution à la réalisation du dossier spécial de la revue Union Sociale de février consacré au « Service Civique : le défi de la cohésion sociale ».
- Une participation à la vidéo de l'Uriopss Ile-de-France valorisant l'engagement des jeunes, des associations et du réseau dans le cadre du Service Civique.

LA MISE À DISPOSITION DE VOLONTAIRES

Durant l'année 2016, l'Uniopss et les Uriopss engagées dans le dispositif ont mis à disposition 207 volontaires en Service Civique.

La formation civique et citoyenne du réseau Uniopss-Uriopss

Durant son Service Civique, chaque volontaire doit suivre une formation, dite « civique et citoyenne », comprenant un volet pratique de formation aux premiers secours (PSC1) et une partie théorique proposée par la structure agréée. Dans ce cadre, le réseau Uniopss-Uriopss propose à ses volontaires une journée de formation théorique articulée autour de trois axes : la vie associative, la solidarité et l'engagement. Le contenu et les modalités pédagogiques ont été co-construits entre l'Uniopss et les Uriopss. Cette formation a ensuite été testée puis consolidée par l'Uniopss lors de 3 sessions de formation mises en place au niveau national, grâce notamment aux retours des volontaires. Une fois le nombre suffisant de volontaires atteint par région, 9 Uriopss ont choisi de proposer des formations dans leur territoire. Pour les accompagner dans cette démarche, un guide a été créé et une formation de formateurs a été animée.

Le processus va de l'information sur le dispositif à la gestion administrative des contrats, en passant par un accompagnement à la formalisation de la mission. Le réseau se tient également à disposition des jeunes et des structures d'accueil pour répondre à toutes leurs questions, tout au long de la mission. Enfin, une formation civique et citoyenne a été mise en place. Après une phase de test et d'ajustement au niveau national, elle a été déployée en région via les Uriopss.

LA COLLABORATION AVEC LES URIOPSS

La coopération avec les Uriopss s'est structurée à travers un certain nombre d'actions, avec, pour finalité, le renforcement des liens avec leurs adhérents :

- L'animation du comité technique Service Civique Uniopss-Uriopss a permis de construire et d'ajuster les modalités de collaboration et d'échanger sur les pratiques mises en place par les Uriopss.
- Un certain nombre d'outils ont été créés afin d'appuyer les Uriopss (formulaires, guide formation, espace collaboratif, etc.).
- Des appuis individualisés réguliers ont eu lieu dans le cadre de la mise à disposition ou pour la mise en place de projets spécifiques, ainsi qu'à l'occasion du déploiement de formations civiques et citoyennes.

LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

L'année 2016 a vu l'émergence de partenariats avec des adhérents nationaux (Fédération des

acteurs de la solidarité, UNA, Fondation Armée du Salut, Soliha) à différents niveaux : appui technique, échange de pratiques, partenariat pour la mise à disposition de volontaires dans le cadre de l'agrément de l'Uniopss, coopération autour des formations civique et citoyenne, etc.

Des échanges ont également eu lieu avec d'autres acteurs impliqués dans le Service Civique, comme l'Union Nationale des Missions Locales ou encore l'association Monalisa.

LA PARTICIPATION À L'AMÉLIORATION DU DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

Aux côtés d'associations de tous horizons, l'Uniopss a participé à l'amélioration du dispositif Service Civique à travers :

- la plateforme inter-associative du Service Civique ;
- le suivi du Grand programme national Affaires sociales, santé et droits des femmes » ;
- les ateliers du Comité du service civique associatif ;
- les ateliers de l'Agence du Service Civique.

Chiffres-clés 2016

6 réunions d'information ; **3** comités techniques Uniopss-Uriopss ; **330** offres de mission publiées sur le site de l'Agence du Service Civique ; **3 720** candidatures de jeunes reçues ; **207** volontaires ont commencé leur mission en 2016 ; **9** formations civiques et citoyennes organisées.



DE NOUVEAUX LEVIERS POUR RENFORCER LA COOPÉRATION AU SEIN DU RÉSEAU

3 > Le Centre de ressources social, médico-social, santé du Dispositif local d'accompagnement (CRDLA)

Le CRDLA a pour objectif de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA) pour des associations relevant des secteurs social, médico-social et sanitaire. En 2016, il a poursuivi son objectif de développement des coopérations entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement, notamment avec les réseaux associatifs. Le projet a été financé par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et le Groupe Caisse des Dépôts.

APPUI À LA MISSION DLA D'ANIMATION TERRITORIALE

Le CRDLA a contribué à la mission d'animation territoriale des DLA, à travers différentes actions :

- Création d'une fiche de capitalisation et organisation d'une visioconférence concernant une collaboration pluri-acteurs dans le cadre d'une démarche de Gestion territoriale des emplois et des compétences (initiée par le DLA régional et l'Uriopss Normandie-Caen) ;
- Production de 10 bilans sur les accompa-

gnements DLA dans le champ social, médico-social et sanitaire permettant d'envisager des axes d'articulation ou de coopération avec d'autres acteurs intervenant sur ce secteur ;

- Contribution à l'outillage des DLA dans le cadre du partenariat national DLA-Unifaf ;
- Soutien à l'articulation des accompagnements mis en place par l'UNA et le DLA ;
- 55 appuis individualisés pour la définition et/ou la mise en œuvre de modalités de collaboration entre le DLA et d'autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux associatifs.

APPUI À LA MISSION DLA D'IDENTIFICATION DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

Le CRDLA a également réalisé des actions pour aider les opérateurs et pilotes du DLA à identifier les besoins d'accompagnement dans le champ social, médico-social et sanitaire :

- Création d'un document faisant un état des lieux et présentant les besoins des associations de l'aide, de l'accompagnement, des soins et services à domicile, en collaboration

avec l'Union Syndicale de Branche ;

- Production d'un bilan national de l'emploi 2015 complété par 26 bilans correspondant aux régions à périmètre 2015 et 7 bilans pour les nouvelles régions créées en 2016, en lien avec les Uriopss et en partenariat avec l'association Recherches & Solidarités.

APPUI À LA MISSION DLA D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

Le CRDLA a soutenu la mission d'accompagnement des DLA en contribuant à leur outillage. Il a ainsi participé activement aux groupes de travail inter-CRDLA et Avise sur la dimension Ressources Humaines, la méthodologie de diagnostic DLA ou sur les outils de suivi des accompagnements DLA. Au fil de l'année, il a répondu de manière individualisée à environ 45 demandes d'expertise.

PARTICIPATION À L'AMÉLIORATION DU DLA

À travers un certain nombre de temps réunissant les différents acteurs du DLA ou dans le cadre du Comité national de pilotage opérationnel, le CRDLA a contribué à l'amélioration du dispositif DLA.

En Normandie, un partenariat pérenne entre l'Uriopss et le DLA

L'Uriopss Normandie-Caen (ex Basse-Normandie) travaille en coopération avec le DLA régional porté par la CRESS et les DLA départementaux pour un meilleur accompagnement des structures. L'Uriopss propose un appui et une expertise aux chargés de mission du DLA mais aussi échange avec eux sur les besoins du secteur. Le CRDLA social, médico-social et santé s'est associé à cette relation locale en 2016, en participant à une réunion DLA-Uriopss et en travaillant sur la capitalisation d'une expérience commune de gestion territoriale des emplois et des compétences. Une fiche de capitalisation a été publiée et une visioconférence organisée, réunissant à la fois des conseillers d'Uriopss et des opérateurs du DLA. Pour 2017, rendez-vous est déjà pris entre les structures porteuses du DLA et les Uriopss normandes pour préparer de nouvelles actions communes dans la grande région.

Chiffres-clés 2016

100 appuis individualisés aux DLA sur 34 territoires ; **51** productions de ressources documentaires ; **26** réunions inter-acteurs DLA ;
2 596 visiteurs uniques sur le site internet : www.crkla-social-uniopss.fr.



4 > Le Prix Chronos de littérature

Dans le cadre du Prix Chronos de littérature, des jeunes à partir de 5 ans votent pour leur ouvrage préféré traitant des relations entre les générations, de la transmission du savoir, du parcours de vie, de la vieillesse, etc. Autour de ce prix, de multiples actions participant à développer les liens intergénérationnels sont organisées. Ce prix est également l'occasion d'initier des relations entre des structures agissant auprès des personnes âgées, des écoles, des bibliothèques, des centres de loisirs, etc.

Le Prix Chronos 2015-2016 a été soutenu par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia), la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEVPA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et le ministère en charge de la Culture. Le Prix Chronos s'intègre dans la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et Personnes âgées animée par l'Uniopss, qui vise à sensibiliser l'opinion aux contributions que les personnes âgées peuvent apporter à la vie sociale.

LES REMISES DE PRIX 2016

La remise du Prix Chronos de littérature a eu lieu le 23 juin 2016 à la Maison de la Poésie.

Le Prix Chronos Vacances a été organisé dans le cadre de séjours dans les centres de vacances de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) de l'énergie. La remise du prix a eu lieu le 30 novembre 2016 dans les locaux de la CCAS, à l'occasion de l'ouverture du salon de la presse et de la littérature jeunesse de Montreuil.

Le Prix Chronos Cnav Solidarité a été remis lors de la remise des Prix Semaine Bleue, le 29 septembre 2016.



Une ouverture du comité de lecture aux personnes volontaires du réseau

Chaque année, le comité de lecture du Prix Chronos, composé de bénévoles de l'association Choisir un Livre, est chargé de sélectionner 4 ouvrages par catégorie d'âge, soit 24 livres. L'Uniopss a décidé d'ouvrir ce comité, notamment aux personnes volontaires du réseau. Actuellement, 4 personnes de l'Uniopss et des Uriopss Occitanie, Normandie Seine-Eure et Rhône-Alpes se sont engagées dans la sélection des ouvrages. Ce comité reste ouvert aux nouvelles bonnes volontés.

Chiffres-clés 2016

Plus de **22 000** jurés dans le cadre du Prix Chronos ; **90** kits de mise en place du Prix Chronos Vacances, comprenant chacun **80** cartes d'électeur ; **82** départements représentés en France métropolitaine et dans les DOM-TOM ; **7** pays étrangers francophones représentés.



ÉVÉNEMENTS PHARES ET PROJETS STRATÉGIQUES POUR LE RÉSEAU

L'année 2016 a été marquée, pour l'Uniopss, par plusieurs événements d'envergure, comme le 32^e Congrès à Montpellier, qui a réuni plus de 1 300 personnes ou encore l'organisation d'un colloque autour de la santé mentale à Blois. L'Uniopss a par ailleurs contribué à mieux structurer la communication au sein du réseau, en pilotant un chantier de création d'une identité graphique commune pour les catalogues de formation des Uriopss. Le chantier SIRUP est, quant à lui, entré dans une nouvelle phase, pour répondre aux demandes des Uriopss, en attente de systèmes d'information modernes et adaptés au réseau d'aujourd'hui et de demain.

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

32^e Congrès de l'Uniopss

Le Congrès 2016, qui s'est déroulé à Montpellier, a été marqué par plusieurs innovations comme l'organisation de 45 agoras sur deux jours, la réalisation de films pour introduire les plénières, la création d'un « village réseau » ou encore le déploiement d'un nouvel outil d'inscription (Voir chapitre « Temps forts 2016 »). Un questionnaire d'évaluation, adressé aux congressistes entre mi-avril et mi-mai, montre que le Congrès a répondu aux attentes de ces derniers et confirme leur intérêt pour la démarche prospective qui permet une prise de recul par rapport à leurs préoccupations quotidiennes.

« 2017, quels défis pour la santé mentale ? »

Le colloque organisé par l'Uniopss le 10 novembre dernier à Blois, en partenariat avec l'ADESM et Santé Mentale France, a réuni plus de 150 personnes, autour de la construction d'un plaidoyer pour la Présidentielle 2017 (Voir chapitre « Temps forts 2016 »).

Journées de l'Économie Autrement

L'Uniopss a été partie prenante de cet événement, organisé par Alternatives Economiques les 25 et 26 novembre à Dijon. L'objectif de ces journées, qui ont réuni 1 600 personnes, était de débattre des défis auxquels la société française est confrontée et de découvrir comment les acteurs de l'ESS contribuent à y répondre. Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, est intervenu à l'une des tables rondes sur la question de la réduction des inégalités à tous les âges de la vie.

La Loi SRU, 15 ans après...

L'Uniopss a été impliquée, aux côtés de la Fondation Abbé Pierre et de l'Union sociale pour l'habitat, dans le colloque organisé le 14 janvier 2016 à l'Assemblée nationale par Daniel Goldberg, député de Seine-Saint-Denis (Voir chapitre « Temps forts 2016 »).

SEMAINE BLEUE : UNE INITIATIVE SALUÉE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Depuis 65 ans, la Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopss, est un moment privilégié de la vie associative qui invite le grand public à prendre conscience du rôle social primordial des aînés dans notre société.

Cet événement annuel a fait l'objet, en 2016, d'un coup de projecteur particulier.

Le lancement et la remise des prix du concours 2016 se sont en effet déroulés le 29 septembre au ministère des Affaires sociales et de la Santé, en présence de

Pascale Boistard, Secrétaire d'État chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, du président de l'Uniopss, Patrick Doutreligne, du président du Comité national de la Semaine Bleue, Alain Villez et de la marraine de l'édition 2016, Bernadette Puijalon (auteur, anthropologue...). 6 initiatives de terrain, sur la thématique 2016 - 2017 « À tout âge : faire société », ont été récompensées par les prix du ministère des Affaires sociales et de la Santé, de La Fondation de France, des fédérations Agirc et Arrco, de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Dans le prolongement de ce lancement, un événement a été organisé à l'Élysée le 4 octobre, en présence de François Hollande. Le Chef de l'État a invité chacun à « regarder le vieillissement comme un défi, mais aussi comme un levier, un atout, une chance pour notre pays ». Du 3 au 9 octobre, ce sont ainsi plus de 7 000 actions qui ont été déployées dans tout le territoire national et dans les DOM-TOM.

En Bref

- **Développement des productions en ligne.** Plusieurs campagnes d'abonnements au Guide de l'employeur (www.guide-employeur.fr) et au Guide de gestion budgétaire social et médico-social (www.guide-gestion.fr) ont été conduites en 2016. 270 abonnements (annuels) ont été réalisés (dont 110 en « offre couplée »), pour un montant de 86 543 euros.
- **Préparation des 70 ans de l'Uniopss.** Un important chantier a été lancé en 2016 afin de préparer, de manière collaborative, le 70^e anniversaire de l'Uniopss en 2017. L'objectif est de revisiter l'histoire de notre mouvement, mais également de nous projeter dans l'avenir, dans une année importante d'échéances électorales.
- **Présidentielle 2017.** Dans la suite du Congrès, l'Uniopss a commencé à élaborer un projet de société à proposer aux futurs candidats. Pour dessiner un avenir nouveau.



ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DU RÉSEAU : UN CHANTIER STRATÉGIQUE

EN JANVIER 2015, A DÉBUTÉ UN GRAND CHANTIER D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS (SIRUP), avec l'établissement d'un premier niveau de cartographie des domaines d'activité d'une Uriopss et un découpage du chantier en lots. Compte tenu de l'attente très forte des Uriopss sur ce projet stratégique, une nouvelle organisation a été mise en place au second semestre 2016, en lien avec le COPIL de chantier. Elle s'est traduite notamment par la réorganisation de l'équipe projet et le recrutement d'un AMOA (Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage) en appui méthodologique. La priorisation du chantier a également été revue. Un important appel d'offre a été lancé pour développer de nouveaux portails web, futures « vitrines » internet des Uriopss et de l'Uniopss. La livraison est attendue pour la rentrée sociale 2017.

LE RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES MÉDIA

L'Uniopss a organisé en 2016 plusieurs conférences de presse. Autant d'occasions de renforcer ses relations avec les journalistes de la presse sociale, économique mais aussi grand public. Pour accompagner la sortie du Document de rentrée sociale 2016-2017, l'Uniopss a tenu, le 20 septembre sa traditionnelle conférence de presse de rentrée sociale, autour du thème : « Face au risque d'implosion de la société française, mobilisons-nous autrement ! ». Elle a également organisé la conférence de presse ALERTE pour dresser le bilan du plan pauvreté le 17 février, ainsi que la conférence de presse Uniopss-EAPN France autour du socle européen des droits sociaux le 15 décembre. 18 communiqués de presse ont été diffusés durant l'année 2016 en lien avec l'actualité (Grande Conférence de la Santé, emploi, réforme des minimas sociaux, migrants, Loi ASV, crédit d'impôt associatif, plafonnement des tarifs en ESAT, PLFSS...).

UNE IDENTITÉ GRAPHIQUE COMMUNE POUR LES CATALOGUES DE FORMATIONS DU RÉSEAU

L'Uniopss a piloté un chantier, en lien avec les référents communication des Uriopss, pour proposer une identité graphique commune pour les catalogues de formations des Uriopss, de manière à traduire, sur la forme, la valorisation de la qualité et de la spécificité de l'offre de formation professionnelle du réseau (*Voir chapitre « Service Ressources au réseau »*). Une couverture et une charte graphique communes, un label « Réseau Uniopss-Uriopss », ainsi qu'un kit d'éléments graphiques « prêts à l'emploi » ont été ainsi remis à chaque Uriopss pour son catalogue 2017. Le groupe communication a également travaillé sur un contenu rédactionnel permettant de mettre en avant la plus-value du réseau Uniopss-Uriopss en matière de formation. Un exemple de structuration de la communication, permettant de renforcer l'identité du réseau ...

Chiffres-clés 2016

UNION SOCIALE

10 numéros (entre 5 000 et 5 500 exemplaires), avec des dossiers sur le développement durable, le Service Civique, le défi du vieillissement, la solidarité à l'heure du numérique, le dernier Congrès de l'Uniopss, le handicap, l'engagement, le défi de la mixité sociale, les migrants, le non-recours.

« L'UNIOPSS EN ACTIONS »

23 numéros de cette newsletter électronique gratuite, diffusée à **500** abonnés.

RELATIONS PRESSE

18 communiqués de presse, **246** retombées médiatiques nationales (dont **113** dans la presse généraliste) et plus d'une centaine dans la presse locale pour la Semaine Bleue.

RÉSEAUX SOCIAUX :

4 090 abonnés au compte Twitter de l'Uniopss au 1^{er} mars 2017 (contre 3 053 au 15 février 2016).

CLUB DES PARTENAIRES

13 membres (Cegi-Alfa, Arès Santé, Caisse d'Épargne, Caisse des dépôts, Chorum, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Macif, Société Générale, Sogama, La Banque Postale, U.N.ADERE). Rencontres en 2016 autour des États généraux du travail social, de la réforme de la tarification des EHPAD et de la rentrée sociale.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

gestion d'une soixantaine de titres de revues (papier et électronique), veille dans les quotidiens (84 revues de presse).

SITES INTERNET DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

18 000 visiteurs différents chaque mois environ ; environ **40 000** visites mensuelles ; **3 120** fiches produites, dont **298** fiches de veille nationale et **1 377** fiches de veille régionale.

ANIMATION DU RÉSEAU

2 réunions physiques du groupe des documentalistes-webmaster (+ **2** réunions Skype) ; **2** formations Twitter ; appui technique lors de **3** fusions d'Uriopss ; **3** réunions du groupe Communication (préparation du Congrès, travail sur les futurs portails web, découverte de l'outil de gestion événementiel en ligne weezevent, harmonisation des catalogues de formation...) ; Chantier SIRUP : **7** COPIL, **4** déplacements en région, **3** rencontres avec des adhérents.



RAPPORT FINANCIER 2016



RAPPORT FINANCIER 2016

UNE ANNÉE DIFFICILE

Jacky Decobert, Trésorier

Le Conseil d'administration avait adopté, en décembre 2015, un budget prévisionnel 2016 dont l'objectif était un excédent de 100 K€. Certains éléments ne nous ont cependant pas permis d'atteindre ce résultat : le nécessaire soutien apporté par l'Uniopss à plusieurs Uriopss en difficulté et un retard dans le recouvrement des cotisations, tant de la part des Uriopss que des adhérents nationaux.

L'Uniopss termine l'année 2016 avec un déficit de l'ordre de 200 K€.

Des efforts sont indispensables, qui exigent de nous une grande vigilance, ainsi qu'un suivi permanent de notre situation.

	BUDGET 2017	RÉEL 2016	RÉEL 2015	RÉEL 2014
Produits	3 994 534 €	4 305 066 €	3 396 219 €	3 630 713 €
Charges	3 994 534 €	4 505 138 €	3 175 776 €	3 312 051 €
Résultat	0 €	- 200 072 €	220 453 €	318 662 €

LES RECETTES

S'agissant des recettes, elles sont en augmentation par rapport à 2015 et par rapport au budget 2016. Les 650 K€ produits par le Congrès sont une réussite qui explique largement le niveau élevé des recettes. Le résultat analytique du Congrès est positif, + 108 K€.

Il convient toutefois de nuancer ce chiffre, car certains de nos partenaires ont apporté un soutien destiné au Congrès qu'ils nous auraient octroyé par ailleurs pour une année sans congrès.

Le total des cotisations appelées auprès des Uriopss et des adhérents nationaux est proche du celui de l'année dernière.

Pour autant, le recouvrement est difficile et parfois impossible. Cela a nécessité de passer certaines créances impayées en provisions.

Dans ce contexte, il apparaît plus que jamais essentiel que les cotisations fassent l'objet d'un suivi attentif tout au long de l'année, avec des relances en cas d'impayés ou la mise en place d'échéanciers.

FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS À L'ÉQUILIBRE

PARTENAIRES	BUDGET 2017	RÉEL 2016
DGCS - pgr 177	485 240 €	485 240 €
DGCS - Semaine Bleue	22 000 €	22 000 €
DGEFP	100 000 €	100 000 €
Caisse des Dépôts	50 000 €	50 000 €
CCMSA	40 000 €	40 000 €
DGLAN	33 404 €	33 404 €
CNAF	159 696 €	159 696 €
CNAV	30 000 €	30 000 €
DPJJ	27 000 €	27 000 €
DJPVA - Service civique	20 000 €	20 000 €
DISS	70 000 €	50 000 €
Ministère de la Culture « Prix CHRONOS »	14 000 €	7 000 €
AGIRC ARRCO	3 500 €	3 500 €
TOTAL	1 054 840 €	1 017 840 €

L'ensemble des conventions publiques en 2016 est quasiment à l'équilibre par rapport au prévisionnel.

Les subventions privées s'établissent en 2016 à 257 K€ et sont budgétées en augmentation pour 2017 (+ 48 K€), notamment grâce aux partenaires qui accompagneront les 70 ans de l'Uniopss.

Une grande attention doit être portée au renouvellement des conventions qui sont en cours. C'est une condition majeure de notre équilibre budgétaire.

DES CHARGES EN HAUSSE

Les charges sont en forte hausse par rapport à l'année 2015.

Cette augmentation est due à 3 raisons principales :

- Les charges du Congrès : 542 K€, dont toutes n'avaient pas été budgétées.
- Les charges de personnel : + 535 K€ vs 2015 (*voir ci-dessous*).
- L'augmentation des provisions (provisions pour risques et litige salarié) et dotations aux provisions pour dépréciation des créances : + 226 K€ vs 2015.

L'EMPLOI

Sur le plan de l'emploi, certaines embauches prématurées ont entraîné une augmentation préoccupante des charges de personnel. Certains départs enregistrés en 2016 ne pourront pas être remplacés et certaines embauches envisagées devront être retardées. Notre vigilance dans ce domaine est essentielle.

On notera enfin une augmentation de la sous-traitance, avec le recours à des services extérieurs : effet de l'accueil du Service civique, notamment concernant les conventions passées avec les Uriopss.

UN POINT D'ATTENTION SUR LES COTISATIONS

Concernant les Uriopss, le taux unique de 7 % des recettes remplace désormais les anciens modes d'appels à cotisation.

En 2016, l'assiette de calcul de la cotisation a été précisée, comme devant s'appliquer à toutes les ressources, exception faite des transferts de charges et des subventions reversées intégralement, ainsi que des reprises sur provisions et des fonds dédiés.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a mis en place un groupe de travail, dont la tâche est d'engager une réforme des cotisations des adhérents nationaux. Ce groupe est constitué de représentants des adhérents nationaux, des Uriopss et de la direction générale. Les travaux, qui ont débuté, ont pour objectif l'établissement d'un état des lieux à partir d'un panel représentatif de la variété de nos adhérents nationaux, une réflexion sur les missions de l'Uniopss et des Uriopss, ainsi que sur les attentes de leurs adhérents.

LA TRÉSORERIE

L'Uniopss doit continuer à conforter le total de ses fonds associatifs, afin de pouvoir procéder au remboursement de son prêt de 500 K€ (cf. la convention d'apport de la Caisse des Dépôts). L'échéancier négocié avec celle-ci, prévoit un remboursement sur les années 2019 (125 K€), 2020 (125 K€) et 2021 (250 K€).

POUR CONCLURE

L'ANNÉE 2016 PRÉSENTE UN DÉFICIT DE 200 K€ DONT LA CAUSE PRINCIPALE EST LE SOUTIEN APPORTÉ AUX URIOPSS EN DIFFICULTÉ. À cela, s'ajoutent les charges de personnel qui doivent être maîtrisées et sont budgétées en nette baisse. Il est en effet capital de retrouver un équilibre économique et organisationnel en 2017.

NOTRE VIGILANCE EST APPELÉE SUR LE MAINTIEN DES RESSOURCES LIÉES AUX COTISATIONS DES URIOPSS ET DES ADHÉRENTS NATIONAUX dans le cadre d'un suivi permanent. De même, le renouvellement des conventions publiques est une condition cruciale de notre équilibre financier.

La Commission finances de l'Uniopss, qui doit être relancée, aura pour mission d'être attentive aux différents points d'alerte évoqués dans ce rapport. Elle devra disposer de nouveaux outils de suivis (Tableaux de bord et procédures d'alerte). Elle veillera à ce que notre trésorerie puisse assurer, le moment venu, le remboursement de notre emprunt à la Caisse des Dépôts.

PAR AILLEURS, L'APPROCHE ANALYTIQUE déjà réalisée sur notre Congrès 2016, dont le résultat est satisfaisant, doit être étendue à l'ensemble de nos domaines d'activité.

L'UNIOUSS FÊTE CETTE ANNÉE SES 70 ANS. C'est l'occasion de mettre en place une dynamique positive et des partenariats sont d'ores et déjà engagés qui vont dans ce sens. Après une année difficile, des dispositions efficaces ont été prises et seront encore renforcées pour retrouver l'équilibre dès cette année 2017.



BILAN AU 31-12-2016

ACTIF		Exercice N clos le 31/12/2016			Exercice N-1 clos le 31/12/2015
		Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	2 374 808,92	1 357 537,84	1 017 271,08	1 132 205,56
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires	500 178,46	480 887,68	19 290,78	40 493,73
	Autres USUFRUIT				
	Immobilisations incorporelles en cours	1 874 630,46	876 650,16	997 980,30	1 091 711,83
	Immobilisations corporelles :	1 464 631,80	1 052 817,32	411 814,48	508 221,73
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	994 828,51	618 948,06	375 880,45	437 544,44
	Autres	469 803,29	433 869,26	35 934,03	70 677,29
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)	93 323,38		93 323,38	93 158,70	
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Autres titres immobilisés	79 498,00		79 498,00	79 498,00	
Dépôts et cautionnements	13 825,38		13 825,38	13 660,70	
TOTAL I	3 932 764,10	2 410 355,16	1 522 408,94	1 733 585,99	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :	37 979,57	22 286,11	15 693,46	14 666,57
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Stocks de brochures	37 979,57	22 286,11	15 693,46	14 666,57
	Autres				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 300,00		2 300,00	89 026,65
	Créances (2) :	1 363 106,22	499 258,02	863 848,20	1 216 308,72
	Créances usagers et comptes rattachés	986 193,82	367 258,02	618 935,80	621 177,42
	Autres	376 912,40	132 000,00	244 912,40	595 131,30
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités UNIOPSS	711 055,88		711 055,88	499 012,61
Disponibilités legs à reverser	3 699,80		3 699,80		
Charges constatées d'avance (2)	16 454,74		16 454,74	43 247,10	
TOTAL II	2 134 596,21	521 544,13	1 613 052,08	1 862 261,65	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 067 360,31	2 931 899,29	3 135 461,02	3 595 847,64

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part

ENGAGEMENTS RECUS

Legs net à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

PASSIF (avant répartition)		Exercice N clos le 31/12/2016	Exercice N-1 clos le 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	134 342,35	134 342,35
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	339 622,45	339 622,45
	Report à nouveau (a)	-312 080,73	-532 533,58
	Résultat de l'exercice (b)	-200 072,11	220 452,85
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	- Apports avec droits de reprise	500 000,00	500 000,00
	échancier de remboursement : 125 000 € en 2019, 125 000 € en 2020 et 250 000 € en 2021.		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
TOTAL I	461 811,96	661 884,07	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	319 838,82	390 008,36
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés :		
	- Sur subventions de fonctionnement		
	- Sur autres ressources		
TOTAL II		319 838,82	390 008,36
DETTES (1) (d)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 354 366,81	1 521 950,40
	Emprunts et dettes financières divers	4 724,19	4 724,19
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	354 110,88	222 777,55
	Dettes fiscales et sociales	390 278,69	396 196,43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes usagers et comptes rattachés	31 260,00	1 318,00
	Autres dettes	27 388,32	35 434,92
	Autre compte créditeur à reverser : Pôle de coopération	120 191,36	120 191,36
	Leg et donation en cours	2 715,54	2 715,54
	Produits constatés d'avance	68 774,45	238 646,82
TOTAL III		2 353 810,24	2 543 955,21
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		3 135 461,02	3 595 847,64
(1) Droit à plus d'un an Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés. (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficit d'un déficit. (c) Dettes sur achat ou prestation de services. (d) A l'exception, pour l'application de (1), des avances et acomptes reçus sur commande en cours.			
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Legs net à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

* Le cas échéant, une rubrique « Autres fonds propres » est intercalée entre la rubrique « Fonds associatifs » et la rubrique « Provisions pour risques & Charges », avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...). Un total 1bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.



COMPTE DE RÉSULTAT AU 31-12-2016

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N clos le 31/12/2016	Exercice N clos le 31/12/2015
Prestations de services facturées		
- Prix de journée		
- Dotation Globale		
- Autres		
	1 020 497,22	460 294,10
Subventions d'exploitation	1 347 283,82	1 069 142,62
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	201 798,01	129 016,80
Cotisations	1 517 771,00	1 525 372,97
Autres produits (hors cotisations)	160 475,35	202 537,73
TOTAL I	4 247 825,40	3 386 364,22
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2) :		
Achats de marchandises (c)		
Variations des stocks (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variations des stocks (d)		
Autres charges externes	1 393 469,29	733 796,75
Impôts, taxes et versements assimilés	156 429,36	139 955,79
Salaires et traitements	1 435 183,56	1 181 292,56
Charges sociales	773 836,49	645 436,70
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements (e)	221 722,51	220 868,25
Sur immobilisations : dotation aux provisions	0,00	0,00
Sur actif circulant : dotation aux provisions	303 004,29	91 024,49
Pour risques et charges : dotation aux provisions	84 812,46	70 953,35
Autres charges	100 507,08	57 174,14
TOTAL II	4 468 965,04	3 140 502,03
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-221 139,64	245 862,19
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) À écrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes (b) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-) (c) Y compris droit de douane (d) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-) (e) Y compris, éventuellement, dotations aux amortissements sur charges à répartir.		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice N clos le 31/12/2016	Exercice N clos le 31/12/2015
Produits financiers :		
De participations	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 341,22	2 132,59
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprise sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	1 341,22	2 132,59
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	29 186,21	34 945,36
Pertes sur créances liées à des participations	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	29 186,21	34 945,36
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-27 844,99	-32 812,77
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)	-248 984,63	213 049,42
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	55 899,67	7 212,48
Sur opérations en capital	0,00	510,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL VII	55 899,67	7 722,48
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	6 987,15	11,60
Sur opérations en capital	0,00	307,45
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII	6 987,15	319,05
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	48 912,52	7 403,43
Impôt sur les sociétés (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	4 305 066,29	3 396 219,29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 505 138,40	3 175 766,44
SOLDE INTERMEDIAIRE	-200 072,11	220 452,85
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-200 072,11	220 452,85
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		

ILS NOUS SOUTIENNENT

En 2016, l'Uniopss est soutenue financièrement par :

■ **L'AGIRC-ARRCO**

■ **LA CCMSA**

Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole

■ **LA CAISSE DES DÉPÔTS**

■ **LA CNAF**

Caisse nationale des allocations familiales

■ **LA CNAV**

Caisse nationale d'assurance vieillesse

■ **LA DGEFP**

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle - Ministère de l'Emploi, du Travail et du Dialogue social

■ **LA DGCS**

Direction générale de la cohésion sociale - Ministère des Affaires sociales et de la Santé

■ **LA DGALN**

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

■ **LA DPJJ**

Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse - Ministère de la Justice

■ **LA DJEPVA**

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

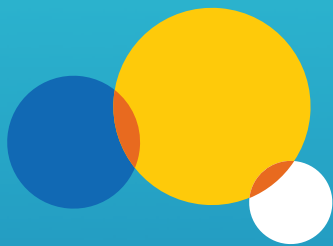
■ **LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

(au titre du Prix Chronos de littérature)

■ **LA FONDATION JM BRUNEAU**

Le Club des partenaires de l'Uniopss





UNIOPSS

15 rue Albert - CS 21306

75214 Paris Cedex 13

Tél. +33 (0)1 53 36 35 00

contact@uniopss.asso.fr

 [@uniopss](https://twitter.com/uniopss)

www.uniopss.asso.fr

UNIOPSS



*Unir
les associations
pour développer
les Solidarités*